

# Ramadan 2015 : Des produits made in Alegria dans les marchés

Lire en page 5

LE JEUNE

N° 5176 - MERCREDI 20 MAI 2015

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



**UN ACCUSÉ AFFIRME**  
« Khalifa m'a donné des directives pour imprimer les portraits géants de Bouteflika ! »

Lire en page 2

Il lui est reproché des lacunes dans la lutte contre le blanchiment d'argent

# RYAD BLACKLISTE L'ALGÉRIE



Siège des AE Saoudien

Le ministère saoudien des Affaires étrangères vient de demander aux ministères de l'Industrie et du Commerce ainsi que le Conseil de la monnaie saoudienne, de faire preuve de «vigilance» dans les transactions financières avec onze pays, dont l'Algérie, afin de «parer aux risques d'implication dans des affaires de blanchiment d'argent ou de financement de terrorisme». Cette mesure intervient alors le Groupe d'action financière (Gafi) a porté l'Algérie sur la liste des États, dont la législation de lutte contre le terrorisme ne répond pas aux normes.

Lire en page 3



**LA JUSTICE STATUERA AUJOURD'HUI SUR LA PLAINTÉ EN ANNULATION DU 10<sup>e</sup> CONGRÈS**

**Jour décisif pour Saadani**

Lire en page 3



**LE COMMANDANT DE L'AFRICOM À ALGER**

Les relations algéro-américaines empreintes de «confiance»

Lire en page 3

## Le JI Santé

● **SURNOMMÉ LE TUEUR SILENCIEUX**

La moitié des algériens ne sont même pas conscients d'en être atteints



Lire notre cahier en pages central

**PLUSIEURS** actions de protestation ont été enregistrées hier dans la wilaya de Béjaïa. Il y a d'abord en le débrayage organisé par des travailleurs de la maison de la Culture Taos-Amrouche de Béjaïa, notamment ceux affiliés à la section syndicale du SNAPAP. Un débrayage ponctué par un rassemblement devant le portail de l'établissement. Ces agents dénoncent «la gestion douteuse et autoritaire de la directrice», qu'ils accusent de «discrimination et de marginalisation des cadres de l'établissement». Un syndicaliste qui s'exprimait sur Radio Soummam déclare que «la directrice a transformé l'établissement en salle des fêtes et que les programmes d'activités sont devenus fictifs comme les ateliers». Il a par ailleurs exigé de la tutelle l'envoi d'une commission ministérielle pour enquêter sur sa gestion. Il a dénoncé par la suite le fait que la directrice ait autorisé la tenue d'une réunion de la section syndicale à 16 h et non à l'heure indiquée par la section syndicale. La directrice, qui a aussi été invitée à s'exprimer sur la radio locale s'est défendue des accusations du syndicat et s'est dite «prête à dialoguer avec les protestataires, non sans taxer l'action organisée par des travailleurs de manipulation. Par ailleurs, et sur un autre registre, des dizaines de propriétaires de fusils de chasse ont observé hier un rassemblement devant le siège de la wilaya pour exiger, instamment, la restitution de leurs armes confisquées en 1993, durant la décennie noire, dans le cadre de la lutte anti terroriste. Ils rappellent que l'opération de restitution a commencé en 2002, mais qu'elle n'est toujours pas achevée, et que des centaines de personnes attendent toujours que leurs fusils leur soient restitués. Hier, ils étaient en colère du fait que les autorités ne les ont pas informés de l'évolution de ce dossier. Le chef d'état-major de la gendarmerie de Béjaïa, le lieutenant-colonel Aimène Ryad, a indiqué dans une conférence de presse récemment, que 3 500 fusils de chasse ont été restitués à leurs propriétaires depuis le début de l'opération en 2002, dans la wilaya de Béjaïa. D'autre part, l'association des parents d'élèves de l'école primaire Frères Kharoum du village Taderth Amokrane a observé hier un rassemblement devant le siège de l'APC d'Amizour pour dénoncer «des mauvaises conditions dans lesquelles évoluent leur progéniture, notamment l'infiltration des eaux usées dans la cantine de l'école». Les parents d'élèves ont dénoncé le manque d'hygiène dans l'établissement et exigé une commission pour constater l'état dans lequel se trouve l'école et les manques notés. D'autre part hier les habitants de Béné Mansour ont fermé encore une fois la voie ferrée la paralysant celui-ci pour la troisième journée consécutive et, par ricochet, le transport ferroviaire vers l'est du pays entier et vers la capitale et Béjaïa. Ces derniers réclament la relance des projets en attente, notamment le gaz de ville, l'aménagement de l'axe principal du village, l'assainissement, etc. Hier, les travaux du projet de raccordement au gaz de ville ont repris après un accord entre la SNTF et la SDE sur le passage horizontal du gazoduc. Les propriétaires des bâtisses mitoyennes à la gare ont exigé des autorités «des décisions écrites de démolition de leurs demeures et des explications sur les solutions qui leur seront proposées pour les dédommager afin de libérer la voie», nous a confié un citoyen avec qui nous avons pris attache.

**N. Bensalem**

## UN ACCUSÉ À PROPOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2004

# «Khalifa m'a donné des directives pour imprimer des portraits géants de Bouteflika !»

**Le cinquième accusé Belkebir Mohamed Omar, auditionné dans l'après-midi d'hier a affirmé au juge d'audience qu'il occupait le poste Khalifa Médicaments puis a rejoint l'autre filiale spécialisée dans l'imprimerie. Il a affirmé qu'il avait bénéficié en 2000 d'un véhicule Daewoo et d'un autre véhicule de marque Toyota.**

**De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi**

Il a reconnu en avoir gardé un et remis l'autre aux éléments de la Gendarmerie nationale. Le mis en cause a fait une révélation fracassante en déclarant en pleine audience : «En octobre 2003, j'ai reçu un bon de commande pour imprimer des portraits géants du président de la République Abdelaziz Bouteflika ; des personnes se sont opposées et m'ont interdit de les réaliser à l'imprimerie que possédait Khalifa Abdelmoumene Rafik. Quelques instants plus tard, j'ai reçu une communication téléphonique de la part de Khalifa Abdelmoumene qui m'a donné des directives d'imprimer les photos du président de la République pour les utiliser dans la campagne électorale de 2004. Il n'a pas manqué de faire remarquer que l'imprimerie Khalifa était la seule à travers le territoire national qui avait les capacités d'imprimer des photos géantes allant de 3 mètres de long à 60 mètres». Il a tenu à préciser dans le même contexte que : «le bon de commande qu'il a refusé au départ avait été fait par une commune de la wilaya d'Ain Deffla».

Comme il fallait s'y attendre, le président du tribunal criminel Antar Menouar a entamé, au 13e jour du procès d'Abdelmoumene et ses complices, les auditions des ex-employés et ex-fonctionnaires ayant occupé des postes de responsabilité dans les différentes filiales du groupe Khalifa Bank. Ces derniers avaient été poursuivis, rappelons-le, au cours de l'instruction judiciaire en matière délictuelle pour, notamment, abus de confiance au détriment de la caisse principale de Khalifa Bank. Le premier accusé qui a été auditionné par le juge d'audience est l'ancien directeur des moyens généraux de Khalifa Airways, à savoir Belkacem Rabah, lequel a nié toutes les accusations retenues contre lui par le juge d'instruction le 27/03/2006. Il a nié avoir accaparé le véhicule de marque Golf qui lui a été confié en 2002 dans le cadre de sa mission au sein de la compagnie aérienne de l'ex-golden boy. Le mis en cause a affirmé avoir restitué la voiture en question juste après la convocation des gendarmes chargés de mener l'enquête préliminaire, le 04/04/2005, tout en avouant que la voiture, qui était au nom de Rafik Abdelmoumene Khalifa était endommagée.

**«J'ai gardé la voiture. Je l'ai endommagée !»**

Le prévenu a par ailleurs tenu à préciser qu'il n'a pas restitué le véhicule pour la simple raison qu'il l'utilisait pour transporter sa défunte épouse qui souffrait d'une grave maladie : «J'ai gardé la voiture juste pour transporter mon épouse qui était gravement malade, monsieur le président. C'est toujours moi qui payais les charges, notamment l'assurance. Je l'ai endommagée !». A propos des billets gratuits dont il a bénéficié, il a déclaré au juge : «J'ai bénéficié de deux billets l'un pour Tébessa et l'autre pour Paris !». A cet instant, le procureur



général intervient et lance à l'accusé : «Vous avez bénéficié de quatre et non de deux billets comme vous venez de le déclarer !». Pouvez-vous nous dire sur quelle base vous avez bénéficié de ces avantages ?» coupe le procureur Et l'accusé de répondre : «J'ai bénéficié de ces avantages pour la simple raison que j'exerçais au groupe Khalifa ! J'estime que c'était mon droit le plus absolu, monsieur le procureur !». Appelée à la barre pour se justifier quant aux avantages dont elle a bénéficié auprès de Khalifa locations de voitures, Madja Aggour, qui gère une société privée spécialisée dans le conditionnement pour l'hôtellerie des produits alimentaires, a affirmé au juge : «Je ne m'attendais pas à être poursuivie pour abus de confiance. J'ai loué deux voitures de marques Toyota Corolla et Toyota Ico auprès de Khalifa location de voitures en juin 2003.» Elle a déclaré au juge d'audience qu'elle a restitué les deux véhicules juste après la notification qui lui a été remise par la Gendarmerie nationale sur instruction du juge d'instruction : «La Toyota Corolla, je l'ai restituée à la société qui me l'a louée et la Toyota Ico, je l'ai remise au liquidateur de la caisse principale de Khalifa Bank». Le procureur intervient et déclare à l'attention de l'accusée : «Ce sont des cadeaux, n'est-ce pas !» Et la prévenue de répliquer : «Est-ce que vous trouvez que c'est normal, monsieur le procureur, que les cadeaux soient payés !». Le troisième accusé poursuivi pour abus de confiance qui a comparu à la barre est Boukarma Hakim ; il a d'emblée affirmé avoir occupé le poste de chargé de la sécurité au sein du groupe Khalifa et à Khalifa TV. Il a indiqué qu'il a décidé de garder le véhicule de marque Citroën Berlingo que lui a été remis par l'ex-directrice de Khalifa TV Hadj Djillani Samira, car il en avait vraiment besoin pour les déplacements de son père qui souffrait d'une grave maladie. Il a par ailleurs souligné qu'il n'a rendu cette voiture que lorsque les gendarmes l'ont informé qu'il devait la restituer, le 11/15/2004. Il a reconnu avoir remis le véhicule dans un état lamentable. Interrogée, Ladjelat Lillia a connu une ascension vertigineuse au sein du groupe Khalifa depuis son lancement en 1998 : de chargée de la clientèle à la direction générale de Khalifa Airways à chargée de plusieurs missions dont la formation sur le plan administratif et de la réservation d'hôtel, notamment en ce qui concerne ses

interventions pour faire bénéficier son frère et sa sœur d'avantages. Elle a déclaré : «Mon frère et ma sœur ont des qualités qui leur ont toujours permis d'occuper des postes de responsabilité. Ils étaient brillants ; c'est pourquoi ils ont pu décrocher des postes de travail au sein de Khalifa Airways». La mise en cause a par ailleurs affirmé : «N'importe qui pouvait décrocher un job au sein de Khalifa Airways !». A la question de savoir si elle a bénéficié des biens, elle a répondu : «J'ai bénéficié d'un véhicule de marque Polo qui appartenait à Khalifa Bank et d'un portable cellulaire que j'ai remis au lendemain de la dissolution du groupe aux services de la Gendarmerie nationale».

### 56 milliards dans les chambres d'hôtels de luxe

Elle a par ailleurs indiqué que : «Pas moins de 56 milliards de centimes ont été déboursés par Khalifa dans la location de chambres dans des hôtels de luxe se trouvant à Alger dont le Hilton et le Sheraton, au profit des cadres et fonctionnaires du groupe Khalifa. Cette somme faramineuse s'étaït sur une année !». Meziane Ben Tahar Meziane M'Hamed, qui a commencé à travailler au sein de Khalifa Médicaments en octobre 2002 suite à un contrat signé par l'ancien directeur de cette société, Bakhti Brahim, a reconnu avoir bénéficié d'un véhicule de service appartenant à Khalifa Bank, agence d'El Harrach de marque OPEL et qu'en date du 29/07/2003, il a été informé par le même directeur qu'il a été mis fin à ses fonctions qui l'a sommé de remettre les clés de la voiture. Il a par ailleurs souligné qu'en date du 22/01/2003, des gendarmes se sont présentés chez lui et ont procédé à la saisie dudit véhicule avant de le remettre au liquidateur de la caisse principale de Khalifa Bank sise à Chéraga. Il a par ailleurs nié avoir bénéficié d'autres avantages de la part du groupe Khalifa, notamment de billets gratuits de voyage à bord de Khalifa Airways, il a répondu : «Non ! Je n'ai bénéficié d'aucun billet de voyage !». Il convient de signaler que des informations ont circulé hier au tribunal criminel de Blida faisant état que le liquidateur de la Banque centrale d'Algérie, Badi Moncef, se réunira aujourd'hui avec les différents responsables et représentants des différentes banques étatiques.

**R. H.**

IL LUI EST REPROCHÉ DES LACUNES DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

## Ryad blackliste l'Algérie

**Le ministère saoudien des Affaires étrangères vient de demander aux ministères de l'Industrie et du Commerce ainsi que le Conseil de la monnaie saoudienne, de faire preuve de «vigilance» dans les transactions financières avec onze pays, dont l'Algérie, afin de «parer aux risques d'implication dans des affaires de blanchiment d'argent ou de financement de terrorisme».**



**C'**est ce qu'a rapporté journal saoudien Mekka dans son édition du dimanche dernier qui affirme détenir une copie d'un document du ministère des affaires étrangères.

Les autorités saoudiennes reprochent à l'Algérie, l'Équateur, l'Éthiopie, l'Indonésie, Myanmar, le Pakistan, la Syrie, la Turquie et le Yémen de «ne pas avoir présenté des garanties quant manquent constatées dans les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», écrit le quotidien. Ryad reproche aussi à ces pays de ne pas respecter leurs engagements dans le cadre du Groupe d'action financière contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (Gafi). Le rapport cite aussi l'Iran et la Corée du Nord sur sa liste de pays «se refusant à toute coopération» dans la lutte contre ces deux fléaux.

Par ailleurs, dans sa directive adressée aux institutions concernées, le ministère des Affaires étrangères saoudien dicte huit mesures à «appliquer strictement» dans leurs relations financières avec les onze pays cités, dont principalement le «durcissement des conditions d'identification des clients, afin de connaître l'identité du véritable bénéficiaire, avant toute transaction avec les personnes physiques ou morales dans les pays qui présentent une faiblesse dans leurs dispositifs ou n'appliquant pas les recommandations du Gafi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». Le ministère saoudien recommande également à ses correspondants de «se conformer scrupuleusement aux notes d'avertissement établies par le Gafi, aux résolutions du Conseil de sécurité ou de la

commission chargée de l'application du chapitre VII de la Charte des Nations unies en la matière». Le rapport indique, en substance que ce nouveau dispositif a été transmis par le secrétariat du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Suite à la lettre du ministère des affaires étrangères, le ministère saoudien de l'industrie a demandé aux opérateurs économiques de se conformer aux huit directives fixées par le gouvernement dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Il est ainsi exigé des opérateurs saoudiens de vérifier la nature des entreprises et personnes avec lesquelles est établie une relation commerciale, identifier au cas par cas le type de risques encourus en rapport avec les mesures exigées par le Gafi, de se conformer aux mises en gardes et rapports publiés par le CCG en matière de transactions commerciales, établir des mises à jours sur le niveau d'engagement de chaque partenaire ou opérateurs des pays cités dans la lutte contre le blanchiment d'argent, identifier la nature des transactions et la finalité pour laquelle elles sont été conclues, informer les autorités du pays au sujet de tout nouveau partenariat ou relation commerciale établi un opérateur d'un des pays cités, alerter les autorités de toute information ou transaction suspecte et consulter les périodiquement les sites internet des opérateurs des pays cités en vue de constater s'ils ont adopté les mesures décidées par la communauté internationale engagements dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Contactée par le jeune indépendant, une source responsable à l'annexe du ministère saoudien des affaires étrangères à Dammam a indiqué que cette directive est destinée contre les entreprises privées qui n'ont pas une assise juridique bancaire claires et dont les transactions sont souvent non conformes à la réglementation», précisant que les entreprises publiques ne sont pas concernées, a-t-il dit. «Le CCG ne peut quand même pas suspecter une société algérienne de la taille de Sonatrach», a-t-il ajouté. Il convient de rappeler que depuis 1989, l'Algérie a signé 22 résolutions et mesures internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme y compris la déclaration du millénaire. Récemment, le parlement a adopté le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En octobre 2014 à Paris, le Groupe d'action financière (Gafi) a porté l'Algérie sur la liste des États, dont la législation ne répond pas aux normes. L'Algérie n'a pas accompli de progrès suffisants en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et n'a pas fait l'effort d'apporter une amélioration, avait à ce titre indiqué le Gafi, estimant qu'en dépit de son engagement politique de haut niveau à travailler avec l'Organisation, afin de remédier à ses lacunes stratégiques. Pour le Gafi, l'Algérie demeure un «État, dont «les juridictions sont susceptibles de constituer un risque pour le système financier international».

**Kamel Ait Bessai**

## LE COMMANDANT DE L'AFRICOM À ALGER

Les relations algéro-américaines sont empreintes de «confiance»

**LES RELATIONS** algéro-américaines qui «remontent à plusieurs années» sont empreintes de «confiance», a déclaré hier le général David Rodriguez, commandant de l'Africom qui effectue sa deuxième visite à Alger en moins d'une année. «Nous avons des relations qui remontent à plusieurs années avec l'Algérie et durant toute cette période, nous avons pu construire une confiance mutuelle», indiqué relevé M. Rodriguez dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance de travail avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel. Il a souligné que sa nouvelle visite en Algérie a été très utile. Messahel a fait savoir que l'approche algérienne et américaine, ainsi que celle des Nations Unies, en ce qui concerne la situation en Libye, converge vers une solution politique dans ce pays. «La stabilité de la Libye est importante, non seulement pour les pays du voisinage qui sont directement concernés comme l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Tchad et le Niger, mais aussi pour la sécurité et la stabilité de toute la région et l'espace méditerranéen», a précisé le ministre. Dans le même contexte, M. Messahel a indiqué avoir évoqué avec le commandant de l'Africom le «lien» entre la situation prévalant en Libye, au Nord du Mali et du Niger, précisant qu'«en stabilisant rapidement la situation en Libye, cela faciliterait davantage la situation au Nord Mali». Pour Messahel, «l'ennemi est identifié», précisant qu'«il s'agit des groupes terroristes et du crime organisé». Plus la situation est stable, mieux sera organisé le combat contre les groupes terroristes et criminels», a encore estimé le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de Ligue arabe, qualifiant, par ailleurs, la signature de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali d'«étape extrêmement importante dans la stabilisation de pays». Durant sa visite, le général Rodriguez a été également reçu par le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Selon un communiqué du MDN, les entretiens entre les deux responsables ont abordé les questions d'intérêt commun relatives au contexte sécuritaire dans la sous-région du Sahel et au voisinage pour une meilleure coordination des actions, notamment dans le domaine de l'échange du renseignement et des expériences dans la lutte contre le terrorisme. **K. M.**

LA JUSTICE STATUERA AUJOURD'HUI SUR LA PLAINTE EN ANNULATION DU 10<sup>e</sup> CONGRÈS

## Jour décisif pour Saâdani

**LE TRIBUNAL** de Bir Mourad Raïs statuera aujourd'hui sur la plainte en annulation du 10<sup>e</sup> congrès du FLN déposée par les adversaires de Saâdani. Il devra prononcer sur la légalité de l'autorisation accordée par la wilaya d'Alger pour la tenue du congrès prévu les 28,29 et 30 mai. Les avocats des opposants à Saadani tenteront de prouver les abus et les violations des statuts et du règlement intérieur du parti par l'actuel SG qui a créé, rappelons-le, des mouhafadhas à sa botte dans le but de baliser le terrain en vue du prochain congrès. Un des opposants à Saâdani, l'ex-chargé de communication du BP version Belkhadem, Kassa Aïssi, ne se fait pas trop d'illusion quant aux attendus de la justice : «Notre action nous la projetons dans le futur. C'est une course de fond que nous avons engagée avec Saâdani. Même s'il obtient gain de cause nous irons encore le défier au Conseil d'Etat. Si ce dernier

le conforte nous allons encore l'attaquer sur le fond au tribunal administratif. Rien n'est donc joué pour lui. Enfin, si la justice décide que Saâdani remplit les conditions pour l'organisation du congrès, nous allons quand même le traîner encore en justice pour invalider les résultats du 10<sup>e</sup> congrès comme en 2003», dit-il. Cette année-là, la justice a invalidé le 8<sup>e</sup> congrès du FLN qui a vu Ali Benflis prendre les destinées du parti. Les activités du FLN et ses comptes ont été gelés. En effet, la chambre administrative de la cour d'appel d'Alger s'est prononcée pour l'invalidation du 8<sup>e</sup> congrès du FLN et le gel de ses comptes. Elle a décidé que les résultats du 8<sup>e</sup> congrès sont «nuls et non avenue». Ce jugement est intervenu suite à une plainte déposée en référé par Abdelaziz Belkhadem, alors ministre des AE et opposant farouche à Ali Benflis. En attendant la décision de la justice, les opposants à Sa-

dani ne chôment pas. Hier, 91 députés du parti ont décidé de créer un groupe parlementaire politique conduit par Lahat Youcef, député de Chlef et membre du comité central, le docteur Boutaleb de Tiaret et enfin Khemici, qui fut à l'origine du premier communiqué qui a désavoué la ligne tracée par Saâdani. Ce groupe a décidé de ne plus suivre les orientations de l'actuel SG, Amar Saâdani, et se démarque totalement de sa ligne politique. Un autre groupe a été également créé Conseil de la nation, piloté par Djaafer Boualem et Salah Goudjil, ce dernier est désigné avant-hier porte-parole du mouvement de contestation qui réunit Belayat, Abada et Belkhadem. Rappelons qu'une cellule de suivi de la crise a été installée qui sera chargée de suivre l'évolution de la situation du parti. Le chargé de communication du FLN, Saïd Bouhadja, a défî hier sur les colonnes du site TSA Salah Goudjil de

rendre publics les noms des 178 signataires qui affirment avoir le soutien de la majorité des membres du Comité central (CC) : «Les contestataires affirment avoir le soutien de la majorité au CC et revendiquent 178. On va considérer qu'ils ont 200 ou même 300 membres du CC, alors qu'ils viennent prendre part à cette rencontre et qu'ils ramènent leurs signatures», dit-il. Le porte-parole du mouvement de contestation, Salah Goudjil, indique quant à lui que ce sera chose faite au moment opportun : «Nous allons publier cette liste des membres du CC qui ne prendront pas part au congrès. Nous avons tardé à le faire parce que nous avons le souci de l'exactitude et du détail. On ne veut pas que des gens inscrits sur la liste se rétractent par la suite. Elle sera publiée le moment venu, je n'ai pas la date de sa publication et de plus la politique ce n'est pas une science exacte», affirme-t-il. **H. Adryen**

ELLE EST UN DES FLEURONS DE L'ARMÉE ALGÉRIENNE

## Le général Chentouf baptise l'EAI de Cherchell

**Lundi 18 mai 2015. Il est 09 heures quand la délégation des journalistes franchit le portail de l'École d'application de l'infanterie (EAI) de Cherchell (1ère Région militaire) considérée comme l'un des fleurons de l'armée algérienne. Le premier slogan nous saute aux yeux : «Rigueur et professionnalisme».**

Il s'agit de deux maîtres-mots, et non des moindres, qui reviennent au quotidien dans la bouche des élites des forces terrestres algériennes dans cette prestigieuse école, le bastion de l'arme de l'infanterie de l'Armée nationale populaire (ANP). Les formalités d'accueil accomplies, le commandant en chef de cette école, accompagné par plusieurs officiers supérieurs, le général El Hadi Mesbahi, annonce la couleur aux professionnels des médias : une visite guidée dans l'ensemble des services. Et si cette visite guidée s'inscrit dans le plan de communication annuel de l'EAI, il est évident que ses responsables misent à mettre en valeur les avancées remarquables enregistrées par cette grande école depuis 1993, date de sa création.

Dépendante depuis plusieurs années de l'arme blindée, donc de l'École d'application de l'arme blindée (EAAB) basée à Batna (5e Région militaire), l'EAI s'est lancée depuis plus de vingt années déjà dans la formation et le perfectionnement des officiers et des sous-officiers issus des autres écoles, notamment de l'Académie interarmes de Cherchell, avec pour credo l'application de toute forme de théorie et de notion reçue lors des précédentes sessions d'enseignement. «Dans notre école, on ne fait pas de la formation telle que certains la conçoivent. Notre souci est d'arriver à former, à travers les normes d'application, donc d'exécution de toutes les notions sur le terrain, les futures élites qui deviendront les chefs de l'infanterie dans les unités, les bataillons ou les compagnies», nous précise le directeur de cette école, le général El-Hadi Mesbahi. À l'École d'application d'infanterie (EAI), on n'est pas un officier ou sous-officier d'élite.

Dans cette école, tout se mérite. La qualité des disciplines enseignées et les normes d'application dispensées sur le terrain sug-



gèrent «bravoure et compétence opérationnelle», pour paraphraser le slogan de cet établissement des forces terrestres de l'ANP. Et même si au bout de vingt-deux ans, l'école a décollé et atteint les objectifs définis dans son cahier des charges, le général El-Hadi Mesbahi soutient que «le premier souci d'une école d'application est de s'adapter au jour le jour, d'assurer une mise à la page de l'ensemble des connaissances et de faire appel aux nouvelles technologies pour que tout stagiaire, officier ou sous-officier diplômé sorte de cette école avec un bagage suffisant et des compétences opérationnelles à même de lui permettre d'occuper des postes supérieurs, notamment dans les compagnies et les bataillons». En effet, Hakam Chikh en sa qualité de colonel, accompagné par plusieurs officiers supérieurs, nous a fait visiter une dizaine de salles de cours ; nous avons eu à rencontrer les stagiaires, mais également les enseignants des cours pratiques de langues, d'histoire de l'Algérie, et des nouvelles technologies de l'armement. La qualité des disciplines est également visible dans les salles des cours où les stagiaires s'appliquent à manipuler les armes lourdes de l'infanterie.

Ces armes, nous expliquent les enseignants et les officiers supérieurs de l'EAI, servent notamment à l'application pour leur bon usage dans la défense terrestre, comme les antichars, et à la défense antiaérienne. Et pour arriver à ce stade, les stagiaires devront passer par l'étape du com-

bat et de l'affrontement tactiques. Cette étape constitue le lien entre la théorie et la pratique. «Dans cette salle, la tactique est enseignée avec la plus grande précision. Les stagiaires travaillent sur des maquettes et s'appliquent à définir avec précision et détail le terrain de combat. On étudie toute forme de combat, avec en appoint l'étude des reliefs, des climats et d'application des normes d'intervention en cas d'affrontement avec un ennemi», ont encore expliqué plusieurs officiers supérieurs de cette école.

Dans ces salles des cours, comme dans les ateliers de pratique, d'ailleurs, les cadres affectés, que ce soit de la Gendarmerie nationale, de l'armée maritime, de l'armée d'aviation, de la douane ou d'autres de l'ANP, reçoivent des cours de haute qualité. Cette école reçoit une moyenne de 2 000 stagiaires, selon les besoins et le cahier des charges de l'EAI. Il y a même des étrangers, issus des pays amis et voisins, qui sont affectés à cette école pour bénéficier des normes d'application de l'arme de l'infanterie.

En outre, l'enseignement des langues pour l'acquisition de la terminologie militaire d'usage avec des méthodes récentes, l'initiation à l'informatique pratique et l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement sont autant de modules techniques et pratiques que dispense l'EAI. Cette journée placée sous le signe «découvrir et vivre le quotidien des hommes de l'école» a eu le mérite de mettre en valeur

deux choses et non des moindres. Si au plan du déploiement constant, l'EAI s'applique à former les futures élites de l'arme de l'infanterie en misant sur la qualité de l'enseignement appliqué, elle participe, sans aucun doute, à la dynamique de la professionnalisation des forces terrestres en Algérie, à travers le développement des compétences appliquées d'une arme qui constitue, du reste, l'un des piliers de l'ANP, l'héritière de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN).

C'est dire aussi que la professionnalisation de l'ANP est un processus dont les premiers effets visibles révèlent les choix stratégiques d'une option motivée par les grandes mutations auxquelles l'EAI adhère pleinement pour les besoins de la défense nationale et la nécessité d'une gestion rigoureuse des ressources humaines tant au plan qualitatif que quantitatif. Étaient présents en cette journée, le général major Habib Chentouf, chef de la première région militaire, le général Ali Zidane directeur de l'Académie militaire de Cherchell, Saïf élément de la cellule de presse de la première Région militaire ainsi que le wali de la wilaya de Tipasa. Par la même occasion, le général Habib Chentouf, chef de la première région en présence des généraux et officiers supérieurs, le wali ainsi que la famille du chahid Abidat dont l'école porte le nom, ont baptisé cette École et des présents ont été remis à la famille dudit chahid.

Mohamed Lalaoui

59<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT

## «Serment au pays par le savoir et la travail»

**De notre correspondant, Nabil. B.**

La wilaya de Médéa a abrité hier les festivités commémoratives du 59e anniversaire de la Journée de l'étudiant, en présence de MM. Tayeb Zitouni, le ministre des Moudjahidines, Saïd Abadou, le secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidines, ainsi que des membres de l'exécutif de wilaya et de nombreux invités parmi les moudjahidines, les élus et la communauté universitaire.

Organisées sous le slogan « Serment au pays par le savoir et la travail», les cérémonies ont été marquées par la lecture du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par M. Benamor Zerhounia, conseiller à la présidence.

Dans son message, le président de la République a rappelé le contexte de la célébration de la journée du 19 mai, qui

est «une reconnaissance des pages glorieuses de notre histoire, notre fierté, écrites par des étudiants qui ont répondu à l'appel de la Révolution. Car un diplôme n'est pas supérieur au sacrifice pour la patrie».

À propos des missions des jeunes générations qui doivent reprendre le flambeau de leurs aînés, il leur appartient, selon le message du Président, de défendre les valeurs nationales qui ne se feront que par la maîtrise des arcanes de la connaissance et du savoir. Ce qui requiert aussi de nos étudiants de mettre l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération, l'université étant un rempart sûr contre toute forme de menace.

Abordant la question de la dépendance de notre pays vis-à-vis des hydrocarbures, le message du président de la République

fait état de la fin de l'ère des matières premières utilisées pour le développement du pays qui, explicite-t-il, devra se faire par la mobilisation de ses moyens et de ses capacités propres.

Evoquant le rôle de l'université dans la conjoncture actuelle, le message exhorte cette institution à être le véritable espace où se forgent les idées et les intelligences, loin des clivages politiques et idéologiques, dans le respect des valeurs de tolérance.

L'assistance nombreuse qui était présente dans la spacieuse salle de conférences Ahmed-Arslan, située au pôle universitaire, a été invitée à suivre un documentaire réalisé par les étudiants du département d'histoire de l'université Yahiaë-Parès de Médéa ainsi qu'une conférence donnée par un enseignant du même département.

Les familles des martyrs de la Révolution, Colonel Si M'hamed Bougara, Youcef Boulekhrouf et Belkacem Benani, ont été honorées à cette occasion, ainsi que des professeurs qui se sont distingués par leurs recherches et leurs publications sur la guerre de libération nationale et des étudiants qui ont réalisés des travaux de compilation à caractère historique.

La délégation officielle a par la suite visité le projet de construction d'un musée régional de la wilaya IV historique et procédé à l'inauguration du nouveau siège de la direction régionale de la circonscription commerciale de la société Naftal.

Après quoi, la délégation a visité le musée du Moudjahid situé au centre-ville et rencontré plus tard d'anciens élèves du lycée Bencheheb, qui ont rejoint le maquis à l'appel du FLN en 1956.

N. B.

FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DURANT LE RAMADHAN

# Des produits made in Algeria dans les marchés

**Sous le slogan «Marchés du ramadhan 2015- consommateurs Algérie» et à l'occasion du mois sacré de ramadhan, le ministère du Commerce et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ont procédé, hier à la Safex, au lancement d'une opération visant l'organisation de marchés spécifiques pour assurer l'approvisionnement direct des citoyens en produits de large consommation et le renforcement du pouvoir d'achat des ménages, ainsi que le renforcement de la sécurité.**



Ph. A. Roud / Lili

Comme chaque année à l'approche du mois sacré de Ramadhan, les discours vont bon train sur ce qui attend le consommateur durant cette période, devenue pour les ménages l'un des intervalles de l'année des plus difficiles à traverser. Stressant dès maintenant, la discussion ne porte plus que sur cette étape et comment la traverser notamment sur la crise que pourraient connaître certains produits de large consommation et son influence sur les prix. A cet effet, le ministère du Commerce a tenu à mettre en place des marchés spécifiques avec des produits purement algériens, et dans plusieurs wilayas afin d'assurer l'approvisionnement et le bon prix qui fera ravir plus d'un. Le ministre du Commerce Amara Benyoune a indiqué que «cette action sera généralisée sur le territoire national», expliquant qu'après concertation avec toutes les directions du commerce, 22 wilayas ont répondu favorablement à cette opération. «Pour le moment on a eu 175 espaces, mais ce chiffre se verra à la hausse dans les jours à venir», a-t-il ajouté. «Il va y avoir un marché à la Safex qui ne comprendra que des produits nationaux. Le consommateur pourra consommé algé-

rien, les espaces dédiés aux commerçants désireux d'y écouler leurs produits sont gratuits ». Cependant il existe des conditions qui sont notamment : pratiquer des prix raisonnables et n'écouler que des produits locaux.

Amara Benyoune a tenu à préciser que les prix ne dépendent pas du ministère du Commerce qui, lui, ne fait que contrôler certains produits. Les prix dépendent de divers facteurs qui sont soumis aux conditions de l'offre et de la demande. L'offre dépend de la quantité totale disponible d'un produit donné.

Le ministère a précisé que chaque année, les Algériens sont confrontés à deux raisons principales qui font que le prix des produits augmente. Ces deux raisons sont le stockage et le gaspillage qui reviennent chaque mois sacré. «Nous stockons et gaspillons énormément de produits alimentaires. L'année passée, on a publié un chiffre qui a choqué les Algériens, nous avons gaspillé pendant le mois de ramadhan 2013 un peu plus de 120 millions de baquettes de pain, en plus d'autres produits», a-t-il indiqué, ajoutant que «si les

Algériens continuent dans cette habitude de stockage et de gaspillage, il y aura fatalement augmentation des prix. Nous n'avons pas une économie capable de répondre à une explosion aussi importante de la demande sur un certain nombre de produits».

Il a indiqué que les discussions au sein de l'Assemblée nationale sur les licences d'importation et d'exportation sont terminées, et que les débats en plénière seront rapidement entamés tout en indiquant que le principe fondamental est la liberté du commerce.

Il affirme que les licences permettront de mettre de l'ordre, «parce que, déclare-t-il, elles obligeront, désormais, les opérateurs à se conformer à une liste préétablie des marchandises qui y seront soumises». Comme exemple, le ministre du Commerce abordera le ciment, qui a coûté à l'Algérie pas moins de 600 millions de dollars. Il en est de même pour l'aliment du bétail qui s'élève, selon lui, à 1,6 milliard de dollars, sans oublier le segment de l'automobile qui a atteint 5 milliards de dollars.

**Aoura Racha**

## EDUCATION NATIONALE

# Rassemblement des corps communs à travers le territoire national

**LES CORPS** communs et les ouvriers professionnels de l'éducation nationale restent mobilisés. A l'appel de leur syndicat, ils ont organisé hier matin des rassemblements au niveau des directions de wilaya, à l'échelle nationale, pour attirer l'attention de leur tutelle sur l'état de précarité dans lequel ils se débattent. Cette frange de travailleurs veut, à travers cette action de protestation exprimer son mécontentement quant à sa «marginalisation dans les augmentations salariales entrainées par l'abrogation de l'article 87 bis». Cet acquis tant attendu ne profitera pas finalement aux corps communs, selon ces derniers. «Cette énième action de protestation vient pour pousser le ministère de l'Education nationale à donner une suite favorable aux revendications soulevées», a affirmé Sid Ali Bahari, le secrétaire général du Syndicat national des corps

communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCCOPEN). Contacté par nos soins, le syndicaliste a estimé que sa formation syndicale a toujours favorisé la voie du dialogue pour prendre en charge les doléances des travailleurs, mais en vain. «Face à l'absence de dialogue, le recours aux actions de protestation est la seule solution pour faire aboutir nos revendications», a souligné M. Bahari. Ces sit-in seront suivis de plusieurs rassemblements régionaux dans les wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, qui seront organisés le 23 mai. Le SNCCOPEN appelle, également, à un rassemblement national, le 30 du mois courant, devant le siège du département de Nouria Benghabrit. A travers cette énième action, les corps communs de l'éducation veulent exprimer leur colère quant à la

non-satisfaction de plusieurs revendications qu'ils ont maintes fois réitérées. Des revendications qui s'articulent notamment autour de la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des travailleurs, de la généralisation de la prime de rendement à 40% au lieu de 30% et de leur intégration selon le décret exécutif 240/12. Les corps communs et les OP de l'éducation revendiquent, également, la réintégration des laborantins, l'application réelle des décisions du gouvernement concernant les diplômés universitaires et la concrétisation des décisions prises lors de la réunion tenue le 28 août 2014 avec le ministère de l'Education nationale. Les protestataires ont tenu à mettre en avant l'application de l'annulation du 87bis du code du travail.

**Lynda Louffi**

## Nouveau programme d'accompagnement

**LE SECTEUR** de la pêche et des ressources halieutiques a mis en place des mesures incitatives à l'investissement productif à travers un nouveau programme d'accompagnement des activités de pêche maritime. Il s'agit des dispositions relatives à des mesures de bonification des taux d'intérêts des crédits, au profit des activités de pêche maritime (article 90 de la loi de finance 2014), par la couverture totale des charges d'intérêts des crédits. A cet effet, la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques de la Wilaya d'Alger a arrêté un processus de concertation qui vise à faire participer le plus grand nombre possible de représentants de la profession des différentes filières de la pêche. Cette concertation vise à la conception et à la mise en œuvre de ces dispositions à travers l'identification et la priorisation des besoins réels. La concertation à propos de la mesure de bonification des taux d'intérêts doit obéir aux principes et règles suivants :

- Les actions du programme proposées/retenues doivent pouvoir être exécutées au courant du quinquennat 2015-2019, dans la limite des crédits disponibles et en privilégiant la production nationale;

- Privilégier les actions qui permettent d'atteindre le plus grand nombre possible de professionnels;

- Encourager les professionnels et les opérateurs à adhérer à la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture pour bénéficier de la mesure.

Des réunions regroupant la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques de la Wilaya d'Alger, la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la Wilaya d'Alger, et les professionnels des différentes filières seront tenues au niveau des trois antennes de pêche relevant de la Wilaya d'Alger afin de discuter les propositions relatives aux prestations éligibles au financement et identifier et prioriser les besoins réels, relatifs à :

- Crédit de la campagne de pêche à la sardine : Cette action vise à l'optimisation des performances et le rendement des unités de pêche existantes, (flotte sardinière). Dans ce cadre, il est prévu la bonification totale des intérêts pour un crédit de campagne sardine, d'une durée de 12 mois durant le quinquennat (8% taux d'intérêt).

- Remplacement du filet maillant dérivant (FMD) : Cette action consiste à favoriser le remplacement de l'utilisation du FMD (engin de pêche non sélectif qui occasionne des captures d'espèces non ciblées telles que les mammifères marins et les tortues) par l'acquisition des engins plus sélectifs (Palangre de surface, trémail ou filet maillant fixe). Il est prévu la bonification totale des intérêts pour un crédit de remplacement du filet maillant dérivant, d'une durée de 05 ans durant le quinquennat (5.5% taux d'intérêt).

- Sécurité : Cette action consiste à l'amélioration de la sécurité des navires par l'acquisition de certains équipements de sécurité pour les gens de mer. Il est prévu la bonification totale des intérêts pour un crédit d'acquisition du matériel de sécurité, d'une durée de 05 ans durant le quinquennat (5.5% taux d'intérêt).

- Réhabilitation de la coque

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TINDOUF  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
NIF 37010001903  
N°.../A.../2015.

Le Wali de la Wilaya représenté par le directeur des équipements publics de la wilaya Tindouf lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

- Lot n° 01 : Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles.

- Composé comme suite :

- ECOLE BECHRI BELKACEM
- ECOLE MALEK BEN NABI
- ECOLE CHAIKHE BOU AMAMA
- ECOLE MED YAZIDE
- ECOLE BELLA MED

- Lot n° 02 : Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles.

- Composé comme suite :

- ECOLE TAHAR ABDEL OUAHAB
- ECOLE ANFARI SIDIA
- ECOLE BRIK SALLAMA
- ECOLE HASSIBA BEN BOUALI
- ECOLE CHAABANE RABRANI

- Lot n° 03 : Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles.

- Composé comme suite :

- ECOLE LAARBI TEBESSI
- ECOLE RAYED MADJOUB
- ECOLE COLONEL LOTFI
- ECOLE KADA BEL HADJ
- ECOLE AHMED NOUAVRA

- Lot n° 04 : Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles.

- Composé comme suite :

- ECOLE SABARE ABDEKADER
- ECOLE DERICHE LIASSE
- ECOLE GHASSA RKAIA
- ECOLE KHARBOUCHI KHLIFA
- ECOLE CHBAIKI MED

Dans le cadre d'opération : Aménagement et Réhabilitation Des établissements Scolaires du Cycle primaire Y Compris Chauffage et Climatization.

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie II (02) et plus domaine Bâtiment activité principale ou secondaire), peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Tindouf bureau des Marchés, Sis Cité Moussani Tindouf  
Fax : 049-92-29-42, Tél : 049-92-29-23, E-mail : dep\_deptindouf

- Offre technique :

- Le présent cahier des charges paraphé, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (Eliminatoire)
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli, signée, datée et cacheté par le soumissionnaire. (Eliminatoire)

- Une déclaration de probité dûment rempli, signée, datée et cacheté par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint) (Eliminatoire)
- attestations de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien 2013.
- Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les personnes morales).
- Une copie du registre de commerce légalisé.

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en Bâtiment activité principale ou secondaire Catégorie II (02) et plus.

- Un extrait originale ou Copiée du casier judiciaire du signataire de la soumission en cour de validité.

- Copiée Extrait de rôle apuré ou avec accord d'échéancier.

- Des copies des statuts et leurs modificatifs (pour les personnes morales).

- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS. Année 2015.

- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises, PV de huisserie de justice, et contrat de location notarié avec assurances en cours de validité pour le matériel roulant).

- Les attestations de bonne exécution de projets délivrées par les Maîtres d'ouvrages concernés. (Travaux Bâtiment).

- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Copiées des bilans fiscaux des trois (03) années 2012, 2013 et 2014 dûment visés par les services fiscaux

- Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBAT.

- Un planning de réalisation des travaux établi par le soumissionnaire.

- L'offre financière comprendra :

• La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire (Eliminatoire).

• Le Devis quantitatif estimatif rempli, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire (Eliminatoire)

• Le bordereau des prix unitaires rempli, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire (Eliminatoire)

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme la mention « Avis d'appel

des écoles, ..... Soumission à ne pas ouvrir »

Adressé à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Tindouf.

La durée de préparation des offres est fixée à (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et les offres déposées au secrétariat de la Direction des équipements Publics de la Wilaya de Tindouf le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 h 00 à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

L'ouverture des plis technique et financier aura lieu le même en séance publique à 14H00 au siège de la D.L.E.P de la Wilaya de Tindouf.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (Technique et Financière).

Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 326 050

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Wilaya de : Boumerdes

Daira de : khemis el khechna

Commune d'Arbatache

N° d'identification fiscale : 098435215073517

**Avis d'appel d'offres nationale ouvert N°05/2015**

Le président de l'assemblée populaire communale d'Arbatache lance un avis d'appel d'offre nationale ouverte pour la réalisation du projet : «Etude Et Réalisation Cimetièrre A Elkehahlia (Réalisation Cimetièrre Elkehahlia)

Toutes les entreprises qualifiées dans le domaine bâtiment activité principale intéressées par la présente d'appel d'offres nationale ouvert sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC D'Arbatache contre paiement de Deux Mille (2000,00) DA au compte du trésorier intercommunal d'OULED MOUSSA.

L'offre doit contenir (02) enveloppes :

**A-L'offre technique :** Doit contenir les pièces et document suivants:

- 01- Le présent cahier des charges signé, paraphé et cacheté portant la mention « lu et accepté »
- 02- L' instruction aux soumissionnaires dûment paraphée, datée et signée.
- 03- Déclaration à souscrire dûment signée renseignée et datée et paraphé par le soumissionnaire ou par une (des) personne (s) dûment autorisée (s) ; cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre.
- 04- Déclaration de probité signée renseignée et datée et paraphé ;
- 05- Certificat de qualification professionnelle activité principale en travaux bâtiment en cour de validité.
- 06- Copie de registre de commerce.
- 07- Copie du statut pour SARL, EURL, SPA, SNC.
- 08- Bilans financière des trois dernières années d'activité (2011-2012-2013) visée par les services des impôts.
- 09- Copie de l'extrait de rôle apuré ou calendrier de paiement.
- 10- Casier judiciaire original n°03 du signataire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- 11- Attestation de mises à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATHP en cours de validité.

12- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.

13- Planning d'exécution des travaux.

14- Attestation de dépôt des comptes sociaux SARL, EURL, SPA, SNC (année 2013).

15- Les attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise signée par des maîtres de l'ouvrage.

16- Liste et principaux éléments du matériel à engager par l'entreprise pour les besoins de chantier appuyée des pièces justificatives. Carte grise, facture d'achat, contrat de location notarié moins de trois ans de validité et contrat d'assurance.

17- Liste du personnel cadre à engager sur chantier et leur qualification diplôme ou attestation délivré par formateur (attestation d'affiliation CNAS pour l'effectif encadrement en cours de validité année 2015 .

**B-L'offre financière :** doit contenir :

- 1- La soumission.
- 2- Le bordereau des prix unitaire.
- 3- Le devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière ; chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant l'objet de l'avis d'appel ainsi que la mention technique ou financière les deux enveloppes sont mise dans une autre enveloppe comportant la mention.

A Monsieur le président de l'APC de la commune d'Arbatache

Avis d'appel d'offres Nationale Ouvert N°05/2015

**Le projet : «Etude Et Réalisation Cimetièrre A Elkehahlia (Réalisation Cimetièrre Elkehahlia) Commune d'ARBATACHE .**

*Soumission à ne pas ouvrir*

**Le dépôt des offres est fixé au 20e jour à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux avant 11h00. L'ouverture des plis s'effectuera en séance public le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APC à 11h15. Les soumissionnaires sont invités à y assister Les soumissionnaires restent engagé par leurs offres une durée de 90 jours à compter de la date dépôt des offres.**

Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 326 052

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA DE BOUMERDES  
COMMUNE DE BOUMERDES  
N° 811 /STN/SG/2015

2eme MISE EN DEMEURE

L'entreprise de travaux de Bâtiment SARL STPB BADI domiciliée à RN 24 BT 01 N° 02 Résidence BADI - BOUMERDES, titulaire du marché n° 01 / 2013 approuvé le 09/04/2013 portant sur la réalisation d'une stèle commémorative au niveau de la placette 05 juillet 1962 Boumerdes, est mise en demeure pour la deuxième fois, de reprendre les travaux dans un délai de 08 jours, à compter de la date de parution de la présente mise en demeure.

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par réglementation en vigueur, seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 631

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le décret présidentiel N° 10-236 du : 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
- Vu la mise en demeure N° 01 paru dans la presse Nationale « l'Expression » le 05/11/2014

L'entreprise SNC EL QUODS, titulaire du marché de réalisation de 50 Logements à Ain Dheb, Programme Quinquennal « 1<sup>er</sup> Tranche 2011 », approuvé le 20/11/2012 sous le N°109, est mise en demeure de:

- Redynamiser le projet.
- Approvisionner le Chantier en matériaux de construction.
- Renforcer le chantier en moyens humains.
- Justifier le non respecté de vos engagements contractuels (Respect du planning).

Et ce, dans un délai de 08 jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, l'Office se verra dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la législation en vigueur.

Le Directeur Général

Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 572

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ghardaïa  
Direction de la culture  
NIF: 099247015035425  
N°: 05 /DC/2015

Avis d'attribution provisoire

NK 5.752.3.262.147.06.01

Projet : Parachèvement des travaux de musée pluridisciplinaire Bouhraoua, Wilaya de Ghardaïa (lots n°01).

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 et 34 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'avis d'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux (El Ayam El Djazairia : 10/03/2014 et LE JEUNE INDEPENDANT: 10/03/2014), et au BOMOP (en langue arabe et française) relatif au Parachèvement des travaux de musée pluridisciplinaire - Bouhraoua, Wilaya de Ghardaïa (Lots 01) et (Lots 02). Et suite à la décision de la commission d'évaluation des offres Techniques et financières du 22/04/2015, Lot n° 01 : (Clôture+ Différents réseaux pour musée (aménagement extérieur - alimentation des eaux usées- l'approvisionnement en eau portable- Éclairage extérieur- alimentation électrique)+ réalisation bache à eau de 30 m<sup>3</sup> avec équipement+ achèvement de la part restante de lot (a) et (b) de la construction du bâtiment principal du musée+équipement post transfo).

La direction de la culture de la Wilaya de Ghardaïa annonce l'attribution provisoire pour le projet Comme suit :

Entreprises	Lot	Montant TTC Après correction	Détails	Critères de choix
Entreprise représentée par M.me: Badjelmance Massaeoda NIF : 29747010131732	Lot 01 : (Clôture+ Différents réseaux pour musée (aménagement extérieur - alimentation des eaux usées- l'approvisionnement en eau portable- Éclairage extérieur- alimentation électrique)+ réalisation bache à eau de 30 m <sup>3</sup> avec équipement+ achèvement de la part restante de lot (a) et (b) de la construction du bâtiment principal du musée+équipement post transfo)	40.970.276.10 DA	8 mois	Nota technique : 31.5 points Et plus moins offre financière

Nb : Les soumissionnaires non retenus peuvent avoir les résultats détaillés de jugement technique et financière des offres auprès de la direction de la culture dans un délai de (03) trois jours à partir de la date de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux et sur le bulletin officiel des marchés et l'opérateur public BOMOP (en langues arabe et français) auprès de la commission des marchés compétente.

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours contre ce choix, dans un délai de 10 jours à partir de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'attribution provisoire du projet dans les quotidiens nationaux et sur le bulletin officiel des marchés et l'opérateur public BOMOP (en langues arabe et française) auprès de la commission des marchés compétente

Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 962

المجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية  
مديرية البنية

قرار رقم 2015/1124 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة لتربية النواجن، لفائدة السيد موزاية رشيد، بالمكان المسمى E.A.I N°41 section N° 11 ilot N°262 Ahmmam بلدية : اميزور.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 09-84 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للملاد.  
- بمقتضى القانون رقم 05-85 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها والمعدل والمتمم بالقانون 08-13 المؤرخ في 20 جويلية 2008  
- بمقتضى القانون رقم 29-90 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 30-90 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأحكام الوصلية المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 10-03 المؤرخ في 04 أوت 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.  
- بمقتضى القانون رقم 12-05 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بلمياء المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 10-11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.  
- بمقتضى القانون رقم 07-12 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد التوهامي واليا لولاية بجاية.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215-94 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيئاتها.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265-95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التفتيش والشؤون العامة والإدارة المحلية وقاعد تنظيمها وعملها.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 60-96 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 198-06 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لمحلية البيئة.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 144-07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.  
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 145-07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفية المتابعة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.  
- بموجب القرار الولائي رقم 2055-14 المؤرخ في 14/10/2014 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/9/19 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تحديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.  
- بموجب القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 03/03/2015 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحققين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.  
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/663/صالح الولاية بتاريخ 2015/04/29 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة للسيد بونيف داوية.

بإقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

بقرور

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة لتربية النواجن، لفائدة السيد موزاية رشيد، بالمكان المسمى E.A.I N°41 section N° 11 ilot N°262 Ahmmam بلدية : اميزور، وذلك إلتزاما من 17/05/2015 غاية 05/06/15  
المادة 02 : يعين السيد حماتي مولود رئيس فرع الموارد المائية، كمحافظ مسبق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفهية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حادثة تحضره بمسئله السيد عززي سعيد رئيس فرع الأشغال العمومية.  
المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية : اميزور، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويندون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.  
المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية اللمية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يفتح التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.  
المادة 05 : يفتح هذا القرار عن طريق التنسيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية اميزور، كما يشهر بجريدين يوميتين المتكئين للمواطنين من الإطلاع عليه.  
المادة 06 : يتكلف السيد : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة اميزور، ورئيس المجلس الشعبي لبلدية اميزور، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيرجح ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية الولائي

Ref. : 056/15

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat  
Direction du Tourisme et de l'Artisanat  
Wilaya de Ghardaïa

**Avis d'attribution provisoire  
De l'avis d'appel d'offre N° : 002/2014**

conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 27/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de tourisme et de l'artisanat annonce à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint n°002/2014 relatif à l'étude de délimitation et création de la zone d'expansion touristique à meniaa paru en date du 12/02/2015. Suite au PV d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° Lot	BET	Montant (DA)	Délai (mois)	Note /100	Observation
01	ANDT	4.725.747,00 DA	05 mois	53.04	Mieux disant

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya de Ghardaïa dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication de ce présent avis selon l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 27/10/2010 modifié et complété.

*Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 978*

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de M'sila  
Daïra de Sidi Aïssa  
Commune de Sidi Aïssa  
NIF : 0984.2816.5035813

**Avis N° : 07 /2015**

**D'attribution provisoire De marché+ annulation de procédure**

Conformément aux dispositions de l'article 49 (alinéa 2) du décret présidentiel N 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° 13-03 du 13 janvier 2013 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de Sidi Aïssa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N 02/2015, relatif à la réalisation de projet suivant :

01- Aménagement et Revêtement voiries hai ben senouci . 02- Aménagement hai 16 avril

Paru dans les quotidiens nationaux :

- sada el cherk\* en date du : 08/04/2015 en langue nationale.
- le jeune indépendant\* en date du 08/04/2015 en langue française.

L'appel d'offres national N ° 03/2015 relatif à la réalisation de projet suivant :

1- Aménagement et Revêtement voiries hai stah . 2- Aménagement hai 1<sup>er</sup> Novembre 1954

Paru dans les quotidiens nationaux :

- sada el chourouk\* en date du 08/04/2015 en langue nationale.
  - l'actualité\* en date du 08/04/2015 en langue française
- et a l'issue des décisions de la commission d'évaluation des offres et l'application du système de notation fixé à l'article 18 Du cahier des charge les marché a été attribue provisoirement a l'entreprise suivants + annulation de procédure comme suite:

Intitule des projets	Entreprise choisie	Montant	Délai d'exécution	Offre technique
1- Aménagement et Revêtement voiries hai stah	avis d'appel d'offres a été annulé			
Aménagement de quartier 1 <sup>er</sup> Novembre 1954 Sidi Aïssa	SABI nbaï et cie entreprise des travaux publique .tipaza	DA 09.453.600.00	j120	100/72.5

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente  
Conformément à l'article 114 du même décret

*Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 996*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de M'sila  
Daïra de Sidi Aïssa  
Commune de Sidi Aïssa  
NIF : 0984.2816.5035813

**Avis N° : 06/2015**

**D'attribution provisoire De marché+ annulation de procédure**

Conformément aux dispositions de l'article 49 (alinéa 2) du décret présidentiel N 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° 13-03 du 13 janvier 2013 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de Sidi Aïssa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N 02/2015, relatif à la réalisation de projet suivant :

01- Aménagement et Revêtement voiries hai ben senouci .

02- Aménagement hai 16 avril

Paru dans les quotidiens nationaux :

- sada el cherk\* en date du : 08/04/2015 en langue nationale.
  - le jeune indépendant\* en date du 08/04/2015 en langue française.
- et a l'issue des décisions de la commission d'évaluation des offres et l'application du système de notation fixé à l'article 18 Du cahier des charge les marché a été attribue provisoirement a l'entreprise suivants + annulation de procédure comme suite:

Intitule des projets	Entreprise choisie	Montant	Délai d'exécution	Offre technique
01- Aménagement et Revêtement voiries hai ben senouci	SABI nbaï et cie entreprise des travaux publique .tipaza	DA34.815.690.00	180j	100/73.33
02- Aménagement hai 16 avril	Avis d'annulation de procédure d'appel d'offres			

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente  
Conformément à l'article 114 du même décret

*Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 326 007*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE  
WILAYA DE MEDEA  
DAIRA DE AIN BOUCIF  
COMMUNE DE KEF LAKHDAR  
N° FISCAL : 0984261750229117

**AVIS D'ANNULATION  
D'UN AVIS  
D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE  
DU MARCHE**

En application des dispositions du décret présidentiel N° 10-236 en date du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifiées complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la consultation du 02/11/2014 relative à la réalisation de projet «**Réhabilitation du chemin reliant RN60A-Fraction Arraïssla sur 3 km**» que l'avis d'attribution provisoire de marché (daté des 24 et 25 mars 2015 dans le **EL MOUHARIR EL YOUMI ET LE JEUNE INDEPENDANT**) au profit de E.T. ROUTIERS DJELLAT M'HAMED pour motif : refuse visa du projet de marché par la commission des marchés publics de la commune.

**Le président de l'APC**

*Le Jeune Indépendant du 20/05/2015 / ANEP N° 325 666*

BAGDAD ET WASHINGTON SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

## Les milices chiites participeront à la libération de Ramadi

**Des milices chiites se rapprochaient hier de Ramadi pour tenter de reprendre rapidement cette ville avec les troupes gouvernementales avant que les djihadistes du groupe terroriste Etat islamique n'en fassent une place forte dans l'ouest du pays.**

Le gouvernement irakien veut lancer sa contre-offensive sans délai après la chute dimanche de Ramadi qui constitue «un revers» dans la lutte contre l'EI selon Washington. Pour ce faire, le Premier ministre Haider al-Abadi s'est résolu à faire appel aux milices chiites qu'il avait jusque là tenues à l'écart de la plus grande province d'Irak pour éviter de s'aliéner sa population majoritairement sunnite. Bagdad a ainsi annoncé «l'arrivée de combattants des Unités de mobilisation populaire», composées de volontaires majoritairement chiites, pour prêter main forte aux forces gouvernementales.

Et Haider al-Abadi a ordonné lundi «l'installation de nouvelles lignes de défense à Ramadi pour redéployer les troupes», ont indiqué ses services après sa rencontre à Bagdad avec le ministre iranien de la Défense Hossein Dehghan. Le Premier ministre, en poste depuis huit mois, est critiqué pour ne pas avoir évité la chute de cette ville située à une centaine de kilomètres de Bagdad. Cette perte représente le plus sérieux revers pour le gouvernement depuis l'offensive ayant permis à l'EI de contrôler de vastes territoires en juin 2014.

Fort de dizaines de milliers d'hommes en Irak et en Syrie, l'EI a ainsi renforcé son emprise sur l'immense province d'Al-Anbar, frontalière de la Syrie et de l'Arabie saoudite et dont Ramadi est le chef-lieu.

La dernière étape de la bataille de Ramadi a fait en trois jours au moins 500 morts, civils et soldats, selon des responsables. Les Etats-Unis, alliés de poids de Bagdad, ont reconnu lundi que les milices chiites, dont certaines sont soutenues par l'Iran, avaient «un rôle à jouer à Ramadi tant



qu'elles sont sous le contrôle du gouvernement irakien».

Sur bien des fronts, les milices majoritairement chiites ont prouvé qu'elles étaient les mieux à même de lutter contre les terroristes djihadistes, comme l'a prouvé la récente reprise de la ville de Tikrit au nord de Bagdad à laquelle elles ont activement participé.

«Le gouvernement américain et le gouvernement irakien semblent être sur la même longueur d'onde, sur le fait qu'une contre-attaque doit être lancée sur Ramadi avant que l'EI ne se consolide» dans la région, souligne Michael Knights du groupe de réflexion The Washington Institute.

Sur cette question, le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est déclaré «absolument confiant» dans le fait que la situation pouvait être renversée en peu de jours.

Le chef de la police d'Al-Anbar Kadhim al-Fahdawi a fait état du positionnement d'un grand nombre de forces bien préparées à Houssayba, à environ sept km à l'est de Ramadi. «Ce secteur sera le point de départ des opérations pour libérer les villes d'Al-Anbar», selon lui.

Mais, a-t-il ajouté, «l'opération militaire pour libérer Ramadi et Al-Anbar ne commencera pas avant que toutes les conditions ne soient remplies».

La prise de Ramadi dimanche par l'EI a

provoqué une retraite chaotique de l'armée alors que des soldats étaient coincés dans certains secteurs de la ville. Au moins 28 combattants ont été exfiltrés par un hélicoptère, selon des images de la télévision, alors que de nombreux autres ont été tués ou portés disparus.

Des images diffusées par l'EI montrent des chars, transports de troupes et autres véhicules militaires ainsi que des armes et munitions abandonnées dans les bases de l'armée. D'autres montrent des terroristes djihadistes libérant des prisonniers dans un centre de contre-terrorisme.

Selon l'ONU, au moins 25.000 personnes ont été déplacées par les combats des derniers jours à Ramadi. C'est la deuxième fois en un mois qu'un grand nombre d'habitants se voit obligé de fuir à cause des violences.

«Rien n'est plus important à présent que d'aider les gens fuyant Ramadi», a déclaré Lise Grande, coordinatrice humanitaire pour l'ONU en Irak. «Des milliers de personnes ont dû dormir à la belle étoile car elles n'avaient pas où aller».

Au moins 2,7 millions de personnes ont été déplacées par les violences en Irak depuis le début 2014, dont un demi-million d'habitants de la province d'Al-Anbar.

M. K. et agences

### NIGER

Trois contrebandiers tués près de la frontière libyenne

DES ARMES et de la drogue ont été saisies à la frontière entre le Niger et la Libye et trois membres d'un groupe armé ont été tués lors de l'accrochage entre des forces combinées (françaises et nigériennes) et un convoi de trafiquants, a-t-on annoncé hier de source française. Au terme de cette opération, 1,5 tonne de drogue, des armes de guerre (fusils mitrailleurs de type PKM et Kalachnikov), ainsi que de moyens de communication ont été saisis, a précisé le ministère français de la défense sur son site internet.

### BURUNDI

Les pays de la région souhaitent le report de la présidentielle

Les pays de la sous région des Grands Lacs souhaitent le report des élections au Burundi car elles sont tributaires «d'un retour à la stabilité», a indiqué hier le président sud-africain Jacob Zuma dans un communiqué, à son retour d'un sommet extraordinaire en Angola consacré notamment à la crise burundaise. «Le sommet est tombé d'accord pour dire que le report des élections ne doit pas être limité dans le temps car il y a des troubles dans le pays, et que les élections doivent être reportées sine die jusqu'au retour d'une stabilité permettant la tenue d'élections libres et justes», a déclaré Jacob Zuma, dont le pays, membre observateur de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL), suit attentivement la situation au Burundi.

### TUNISIE

HRW demande une enquête sur la mort d'un détenu

L'ORGANISATION de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a réclamé hier à la Tunisie une enquête sur la mort «suspecte» d'un détenu qui avait accusé la police de l'avoir torturé lors d'une précédente arrestation. «Abdelmajid Ejdaj est mort le 13 mai au siège de la Garde nationale (gendarmerie) à Sidi Bouzid (centre-ouest). Il avait porté plainte pour torture quatre semaines auparavant contre des policiers de la même région qui l'avaient arrêté en février», a indiqué l'ONG basée à New York

## DIXIT

«La seule solution de la crise au Yémen est de retourner au processus de dialogue politique».

**Jeffrey Rathke, le porte-parole du département d'Etat américain, à propos de la crise au Yémen.**

«Nous souhaitons que les combats cessent de manière décisive, et alors nous pourrions nous mettre à organiser et à lancer les invitations à cette conférence».

**Farhan Haq, l'adjoint du porte-parole de l'Onu, à propos de l'impossibilité de la tenue d'une conférence internationale sur le Yémen tant que l'agression saoudienne se poursuit.**

«Les violences au Yémen ont causé la mort de quelque 1.850 personnes et provoqué le déplacement de 500.000 habitants».

**Communiqué du HCR à Genève.**

LE PRÉSIDENT AL-ASSAD REÇOIT UN ÉMISSAIRE DU GUIDE IRANIEN

## Téhéran réaffirme son soutien à Damas

LE PRÉSIDENT syrien Bachar al-Assad a salué hier le soutien de l'Iran, le qualifiant de «pilier important» dans la guerre contre les terroristes, en recevant un haut responsable iranien, le troisième à se rendre à Damas en moins d'une semaine.

Les visites de ces responsables iraniens semblent avoir pour objectif de rassurer le gouvernement syrien, au moment où les négociations entre Téhéran et Washington sur le nucléaire font craindre un changement de la position de la République islamique envers Damas.

«L'appui apporté par l'Iran au peuple syrien constitue un pilier important dans la bataille contre le terrorisme», a affirmé le président al-Assad, cité par l'agence officielle syrienne Sana, lors d'une rencontre avec Ali Akbar Velayati, conseiller pour les affaires internationales du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

Le chef de l'Etat syrien a dénoncé les parains régionaux de la rébellion comme l'Arabie saoudite et la Turquie «qui sou-



tiennent les terroristes et qui commettent les crimes les plus odieux contre les citoyens syriens».

Ali Akbar Velayati s'est félicité de son côté des «relations stratégiques» entre Damas et Téhéran qui «constituent l'un

des piliers essentiels face aux projets occidentaux (...) et aux illusions (...) de certains pays régionaux», faisant référence notamment à Ryad, principal rival de Téhéran.

Il a réaffirmé la volonté de son pays de «continuer à appuyer la Syrie par tous les moyens». «Une petite guerre mondiale est livrée contre la Syrie», a ajouté Ali Akbar Velayati, cité par Sana.

Avant-hier, le président al-Assad avait reçu le président de la Commission syro-iranienne de développement des relations économiques, Rustom Qassimi. Plusieurs accords ont été signés dans les domaines de l'électricité, l'industrie, le pétrole et les investissements, selon Sana.

Jeu-d'aujourd'hui, il avait rencontré Alaeddine Boroujerdi, chef de la Commission de la politique étrangère et de la sécurité nationale au sein du Parlement iranien. L'Iran aide militairement et financièrement la Syrie, frappée par un embargo international.

R. I.

**ALGÉRIE** au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres et table rondes, expositions et concert de musique à Alger (Cinémathèque, Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Théâtre de verdure Complexe culturel Laadif-Flici, Dar Abdellatif), jusqu'au jeudi 28 mai.

## ANDALOU

**12E ANDALOUSSIATES** El Djazaïr sous le slogan Nouba fi aid etaoura (noubas dans la fête de la révolution). Esplanade de la pêcheur d'Alger. 20h. Accès à 50 DA. Jeudi 21 mai: Cordoba et Billal Bestani. Vendredi 22: Les Beaux-Arts et Dalila Mekader. Samedi 23 mai: El Inchirah et Hasna Henni.

## EUROPE

**EXPOSITION** Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

## SPECTACLE

**BOLLYWOOD** Masala Orchestra à Alger. Les mardis 26 et mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes.

## MODE

**ACCESSOIRES** de mode, mais pas que... Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

## YASMINE

**EXPOSITION** d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal, S. Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

## TALENT

**1E SALON** du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun-Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkrity, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

## ART

**EXPOSITION** Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent: leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

## CLIP

**1E NUIT** du clip à Béjaïa par l'association Project'hearts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse: nuitduclip@gmail.com

## FELIV

**CONCOURS** de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter: www.feliv.dz

## 3<sup>e</sup> FORUM MONDIAL SUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL

# Partage et sécurité



**Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan a accueilli pour la troisième année consécutive le troisième Forum mondial sur le dialogue interculturel qui s'est ouvert ce lundi 18 mai, autour du thème Partager les cultures pour une sécurité commune.**

Deux jours durant, le troisième Forum mondial sur le dialogue interculturel a vu la participation de représentants d'une centaine de pays, afin de «maintenir la paix et la coopération dans le monde», rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Plusieurs hautes personnalités mondiales prennent part à ces assises, dont le Haut représentant des Nations unies pour l'alliance des civilisations, Nasser Abdulaziz Al-Nasser, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (Oci), Iyad Ben Amin Madani, le directeur général de l'Unesco, Abdulaziz Othman Altwairiji, et le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, Taleb Rifai. Ce Forum mondial se tient à l'initiative de l'Azerbaïdjan, en collaboration avec l'Unesco et l'Unesco.

Le débat sera animé autour de plusieurs questions, notamment les préparatifs de la Journée mondiale sur la diversité culturelle-

pour le dialogue et le développement, le rôle des religions dans l'établissement d'une confiance de coopération entre les cultures et les civilisations, la sécurité commune et les échanges culturels, les moyens de contrer l'extrémisme, l'implication des jeunes dans la promotion du dialogue, le respect de la diversité et le pluralisme intellectuel. D'après la directrice de l'Unesco, Mme Bokova, «des discussions porteront en particulier sur la protection des valeurs universelles dans le contexte des conflits survenus dans le monde et le développement du dialogue interculturel dans tous les domaines». Nombre de rencontres sont également prévues en marge de ce Forum, dont le 14e conseil consultatif pour la mise en œuvre de la Stratégie culturelle au Monde islamique. Les différents thèmes prévus permettront de «découvrir de nouvelles idées et opinions», d'améliorer par la même «des relations existantes entre les Etats et les peuples», selon le ministre azerbaïdjanais de la Culture et du tourisme. Il sera aussi question de «l'agenda du développement durable de l'après 2015 pour atteindre l'objectif de développement fixé à 2030», selon ce dernier qui a relevé que «le monde souffre aujourd'hui d'injustice et marginalisation économique». Lors de sa rencontre dimanche avec le représentant de l'Onu pour l'Alliance des civilisations,

le président azerbaïdjanais, Ilhem Aliyev, a relevé l'importance du «rapprochement des cultures, des civilisations et des religions entre les nations», afin de mettre fin au racisme et la haine.

Le président Aliyev a, dans cet ordre d'idées, rappelé le «rôle important» et la responsabilité des dirigeants à travers le monde, dans l'action commune, de «freiner l'extrémisme religieux, la violence, l'islamophobie et la xénophobie». De son côté, le représentant de l'Onu, Nasser Abdulaziz Al-Nasser, a expliqué que la propagation de l'extrémisme, l'intolérance, la discrimination et de la xénophobie, a conduit aux actes terroristes, annonçant dans le même sillage la tenue d'un Forum mondial le mois prochain à New York pour débattre de ces questions. Il a également souligné, dans son allocution, que l'Alliance des Nations unies pour les civilisations œuvre pour «le pluralisme et les solutions pour la protection des libertés et l'élimination des tensions qui affectent la sécurité internationale». Les conclusions du Forum de Bakou enrichiront le travail de l'Unesco sur le dialogue interculturel visant à «soutenir le développement des futures lignes d'action stratégiques dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le rapprochement des cultures 2013-2022».

R. C

## CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

# Nouvelles publications sur Constantine

**CINQ** ouvrages sur l'histoire et l'archéologie de Constantine seront publiés prochainement, d'après l'auteur, Abdelkader Dehdouh, chercheur en archéologie du centre universitaire de Tipasa.

La publication et l'édition de ces ouvrages, dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015, a eu l'aval des ministères de la Culture et des Affaires religieuses et wakfs, a indiqué Dr A. Dehdouh, ce lundi à Tissemsilt à l'APS, en marge d'une journée d'étude sur le patrimoine culturel de l'Ouarsenis,

dont les travaux ont pris fin ce jour là. Le premier ouvrage traite des étapes historiques et sites archéologiques de Constantine, de la préhistoire jusqu'à l'époque ottomane. L'ouvrage Urbanisme de la ville de Constantine à l'époque ottomane devra également paraître prochainement, de même qu'un autre en deux tomes traitant des sites archéologiques islamiques dans la capitale de l'Est algérien à la même époque. Cet ouvrage comprend une étude archéologique détaillée de 15 sites dont les mosquées relevant des

écoles de Sidi El Kettani et de Sidi Lakhdar et le Palais de Ahmed Bey. Le quatrième ouvrage sur le wakf à Constantine propose une étude historique et une enquête approfondie de l'urbanisme à Constantine du 14e au 17e siècle. La cinquième publication abordant les ulémas et érudits de Constantine traite de plus de 200 savants et 100 personnalités ayant gouverné dans cette ville depuis les foudroyés musulmans. Dr Dehdouh a précisé que ces nouvelles publications sont le fruit de recherches et d'études de plus de dix années.

APS

# Marine et mémoire à Tlemcen

**UNE QUARANTAINE** de tableaux sur le patrimoine marin en Algérie constitue thème de l'exposition Patrimoine culturel marin, mémoire d'une nation, ouverte ce lundi au musée national d'arts et histoire de Tlemcen, dans le cadre de la célébration du Mois du

Patrimoine. Organisée par le musée national marin, elle met la lumière sur l'histoire de la marine et la construction navale algérienne entre les 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, en plus de la mise en évidence de découvertes marines, d'objets d'art et d'artisanat marin. Des pho-

tos et des informations sur le palais de Rias el bahr d'Alger sont présentées sous forme d'un ensemble de palais et d'habitations de marins aux caractères urbanistiques maghrébin et ottoman, classé en 1992 patrimoine universel.

SURNOMMÉ LE TUEUR SILENCIEUX

# La moitié des algériens ne sont même pas conscients d'en être atteints



**Touchant un milliard de personnes dans le monde, soit un adulte sur trois, selon l'OMS, et une personne sur 4 en Algérie, l'hypertension artérielle est surnommée le tueur silencieux. « On estime que la moitié des algériens ne sont même pas conscients d'en être atteints », indiquent les spécialistes.**

**L'**hypertension artérielle occupe, en terme de prévalence, la première place des maladies non transmissibles dans notre pays avec un taux de 26% chez les sujets adultes âgés de plus de 25 ans et de 40 % chez les personnes âgées de plus de 60 ans. Ce qui représente, selon les projections pour seulement cette frange

de population, plus de 1,6 million en 2015.

les spécialistes expliquent que « Cette proportion augmente avec l'âge, elle passe de 10 % chez les sujets âgés entre 20 et 40 ans pour atteindre les 50 % chez les sujets âgés entre 50 et 60 ans. « chaque année, 9 millions décèdent suites de l'hypertension dont 80 % surviennent dans les pays en voie de développement. Elle est à l'origine d'environ la moitié des décès dus aux AVC et aux cardiopathies », notent-ils.

Négligée, l'hypertension artérielle entraîne des attaques cérébrales, des infarctus, des insuffisances cardiaques et même des démences. Elle touche autant les hommes que les femmes et sa prévalence augmente avec l'âge. Mais de petites choses dans votre vie de tous les jours peuvent faire augmenter votre tension artérielle. Peut-être salez-vous trop vos légumes, passez-vous trop de temps assis, fumez-vous, devenez-vous stressé, réguliè-

lièrement, au sujet de petits tracés ou ronflez-vous durant la nuit.

Tous ces facteurs peuvent avoir un effet sur vous.

Selon les spécialistes, la prévention reste le seul moyen. Il convient ainsi de limiter les apports alimentaires en sel, et éviter les pièges des aliments riches en sel caché. Il est en outre conseillé de surveiller son poids et son taux de cholestérol. Et, idéalement, de diminuer sa consommation de tabac et surtout de faire du sport.

Passez régulièrement un examen médical et faites mesurer sa tension artérielle, recommandent les spécialistes. Une tension artérielle normale se situe sous les 120/80 mm Hg. Rappelez-vous que bien que vous puissiez modifier certains facteurs qui font augmenter votre tension artérielle, l'âge et la génétique y jouent aussi un rôle important. D'autres problèmes de santé comme le diabète peuvent aussi contribuer à faire augmenter votre ten-

sion artérielle», soulignent-ils. La tension artérielle élevée, ou hypertension artérielle, est la mesure de la force exercée par le sang contre les parois des artères lors de l'action de pompage du cœur. « Avec le temps, l'hypertension artérielle endommage les parois des artères et le tissu cicatriciel qu'elle occasionne favorise l'accumulation de plaque adipeuse, qui vient rétrécir et éventuellement obstruer les artères (athérosclérose). L'hypertension artérielle épuise aussi le cœur qui, à la longue, s'affaiblit. Une tension artérielle très élevée peut faire éclater des vaisseaux sanguins à l'intérieur du cerveau et provoquer un AVC. Une tension artérielle constamment supérieure à 140/90 mm Hg est considérée élevée, mais en présence d'autres facteurs de risque comme le diabète ou l'insuffisance rénale, 130/80 mm Hg est considéré comme une lecture élevée, ont encore expliqué.

A.A



## QUESTIONS/RÉPONSES

**- En quoi l'arrêt brutal d'un traitement contre l'hypertension peut-il être néfaste ?**  
L'arrêt brutal d'un traitement contre l'hypertension peut entraîner une augmentation rapide des chiffres qui est néfaste.

**- En ce qui concerne l'hypertension, quels sont les objectifs thérapeutiques ?**  
En général, l'objectif est de faire baisser la pression artérielle en dessous de 14/9 ; parfois plus bas, en particulier chez le diabétique.

**- Que signifie une diastole élevée, ou tension pincée ?**

Une diastole élevée signifie que le chiffre de la tension est élevée et que la pression dans le cœur, au moment de la diastole, est trop élevée. Une tension pincée signifie que l'écart entre les deux chiffres est un peu trop petit.

**- Après deux toxémies et maintenant une hypertension continue, y a-t-il un risque pour d'autres grossesses ?**  
Oui et non. Oui, car vous êtes plus à risque d'en refaire, non, car les docteurs sont sensibilisés et vous aurez un meilleur suivi.

**- Pourquoi l'excès de sel fait augmenter la tension ?**

Le sel fait monter la tension en favorisant la rétention d'eau.

**- L'apnée du sommeil a-t-elle un rôle dans l'HTA ?**  
Oui, énormément, le syndrome d'apnée du sommeil est une des causes en augmentation d'hypertension artérielle, souvent non dépistée.

**- L'hypertension diastolique est-elle moins dangereuse que la systolique ?**

Les deux sont dangereuses, mais ne surviennent pas au même moment de la vie ; les sujets âgés sont plus fréquemment avec une HTA systolique.

**- Des maux de tête chroniques depuis des années peuvent-ils être une conséquence de l'hypertension ?**

Oui, il faut se faire mesurer la pression chez votre médecin.

**- L'hypertension artérielle peu-elle abimer le nerf optique ?**

Oui, c'est une des complications de l'atteinte de l'œil.

**- Est-ce que le sport fait baisser la tension ?**  
Oui, mais à condition de pratiquer plus de 20 min d'exercice physique, trois fois par semaine.

**- Peut-on couper le sel entièrement et définitivement quand on a une hypertension ?**

Sûrement pas, il faut surtout éviter de resaler systématiquement.

**- Sous traitement contre une HTA, peut-on consommer thé et café et en quelle quantité ?**

Si votre tension est normalisée, vous pouvez consommer de tout, avec modération, c'est du bon sens.

**- Le tabagisme est-il un facteur d'hypertension ?**

Oui.

**- Existe-t-il un rapport entre céphalées de tension et hypertension ?**

Non.

**- Pourquoi le régime sans sel est-il dangereux ?**

En cas de forte chaleur, si les gens sont incapables de boire par eux-mêmes, ils risquent la déshydratation.

**- La consommation de sucre sans qu'il y ait de diabète peut-elle accroître l'HTA ?**

La consommation de sucre favorise le surpoids, et donc l'HTA.

**- Quelle diététique pourrait faire baisser ma tension et ainsi me permettre de réduire les médicaments ?**

Manger moins de sel, moins de "gras" (pour diminuer le "mauvais" cholestérol), manger équilibré afin d'avoir un poids normal. L'excès de sel et de cholestérol ainsi que le surpoids font partie des facteurs de risque. Tout comme la sédentarité, le diabète, le tabagisme...

**- La sédentarité favorise-elle la montée de la tension artérielle ?**

La sédentarité favorise énormément le risque d'HTA.

**- Y a-t-il un lien entre hypertension artérielle et glaucome ?**

Ce sont deux pathologies distinctes.

**- Quel rapport entre pulsations cardiaques et hypertension ?**

Les pulsations cardiaques sont mesurées au niveau du poignet par exemple, c'est l'onde de sang qui se propage dans les artères qui est palpée et les pulsations correspondent à l'éjection du sang hors du cœur. Les pulsations sont donc en rapport indirect avec la tension artérielle.

UN VÉRITABLE JOYAU, TRÈS IMPRESSIONNANT PAR SES DIMENSIONS ET SES ÉQUIPEMENTS

## LE CHEMIN DE LA PRÉVENTION

*En ces temps où les maladies deviennent des fléaux atteignant des dimensions inquiétantes et où leur coût pour leur guérison dépasse des sommets, la meilleure parade consiste à tout entreprendre pour les enrayer ou tout au moins, les atténuer afin de les rendre plus faciles à guérir. La prévention devient un impératif.*



Le ministère de la santé en partenariat avec les laboratoires Sanofi viennent d'entreprendre une très louable initiative pour le dépistage de maladies qui malheureusement prennent de plus en plus d'ampleur. Il s'agit de l'hypertension, du diabète et des maladies des yeux. " Cela fait plus d'un an que nous travaillons pour mener à bien cette opération qui est une première en Algérie", déclare le Dr Mounir Benali expert en marketing pharmaceutique et responsable de ce projet. Depuis vendredi dernier et jusqu'à ce 21 mai, l'esplanade de Ryadh El Feth est devenue un vaste espace d'accueil de citoyens, ayant pris la résolution de faire le déplacement pour s'assurer qu'ils ne sont pas sujet à vivre ces maladies ou alors, à découvrir leurs premiers symptômes pour vite les enrayer. Dix agents les reçoivent dans deux chapiteaux pour les diriger d'abord

vers un médecin généraliste. Celui-ci établit un diagnostic pour les orienter ensuite vers la clinique mobile, supportée par un immense camion et qui un véritable joyau, très impressionnant par ses dimensions et ses équipements. " Dans cette clinique mobile, nous disposons de l'ensemble des moyens appropriés pour effectuer les analyses détectant le diabète, l'hypertension ainsi que les problèmes des yeux " précise le Dr Mounir Benali. L'équipe de cette clinique mobile compte, en plus de deux généralistes et de quatre laborantins, des spécialistes du diabète, de l'hypertension et des maladies des yeux. Les visites sont programmées chaque jour de 9 heures à 17 heures. "Ce lundi nous avons atteint un pic de 90 citoyens, alors que les jours précédents nous avons enregistré une moyenne de 40 personnes", souligne le responsable de l'accueil. Pour cette journée de mardi, étant donné

la longue chaîne qui s'est formée le matin de bonne heure, ce pic sera rapidement dépassé en fin de journée. Les citoyens, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes se présentent avec leur carte d'identité. " Nous ne délivrons pas d'ordonnance pour un traitement éventuel. Notre action concerne principalement le dépistage du diabète, de l'hypertension et des problèmes relatifs à la vue", explique le Dr Mounir Benali qui met l'accent avant tout sur le chemin de la prévention, clé essentielle pour l'enrayement de ces maladies. Pour le moment, la clinique mobile est itinérante et sa prochaine station est Tipaza avant de sillonner d'autres régions. Mieux vaut prévenir que guérir est une formule saine qui s'adapte parfaitement à cette noble action qui met en œuvre les dernières avancées technologiques en matière de prévention. K.C.

LE PR RAYANE, PRÉSIDENT CHEF DE NÉPHROLOGIE À L'HÔPITAL PARNET DE HUSSEIN DEY

## L'hypertension artérielle, premier ennemi du rein

**50 % DES PERSONNES** qui arrivent en dialyse sont soit des hypertendus, soit des diabétiques. Les personnes les plus à risque, c'est-à-dire les diabétiques et les hypertendus, doivent être particulièrement vigilants avec la santé de leurs reins. Le spécialiste a précisé que « Les trois causes les plus fréquentes d'insuffisance rénale sont l'âge, le diabète et l'hypertension. L'hypertension, on le sait moins mais une tension élevée peut accélérer l'évolution d'une maladie du rein sous-jacente, voire la révéler. Elle est la deuxième cause d'insuffisance rénale.

Les liens sont étroits entre l'hypertension artérielle et l'atteinte rénale, chacune pouvant avoir un impact sur l'autre avec des risques mortels, note le spécialiste qui insiste une nouvelle fois sur la nécessité de recourir au dépistage des maladies rénales qui consiste en une prise de la pression artérielle, une prise de sang et l'épuration des toxines par les reins. Un dépistage est



recommandé une fois par an pour les personnes de plus de quarante ans. Selon le spécialiste, l'hypertension peut en effet se compliquer de défaillance de la fonction des reins et, inversement, l'insuffisance rénale sévère peut entraîner une élévation de la pression artérielle. Une campagne de dépistage bien conduite permet de réduire de 30 % le risque, ou au moins le ralentir, a-t-il signalé. « C'est un tiers de la population algérienne qui est hypertendue. C'est donc un tiers qui peut avoir un problème rénal », a-t-il indiqué. Il faut arriver à une situation où l'on donnera aux personnes malades le choix de leur traitement. Souvent associés, l'hypertension et le diabète représentent entre 35 et 40 % des causes d'insuffisance rénale nécessitant le recours à la dialyse et à la greffe, a-t-il souligné. « La néphroprotection du rein protège contre l'insuffisance rénale, il faut diminuer le sel et les protéines dans nos plats », a conclu le Pr Rayane.

## SELON PIERRE LABBÉ, PDG DE SANOFI ALGÉRIE

Prise en charge du patient dans sa structure de proximité



**C'EST UNE** clinique ultra moderne, avec un matériel de dernière génération, doté d'une plateforme web et un dossier électronique des patients dépistés est automatiquement établi. Ce dossier est envoyé à travers le réseau internet directement à la structure de proximité pour la prise en charge des patients. Tous les examens réalisés seront enregistrés sur une base de données, a expliqué Pierre Labbé, président-directeur général de Sanofi Algérie. Cette opération sera une occasion pour les citoyens de se faire dépister sur place et recevoir des conseils et orientations de la part d'une équipe médicale et paramédicale spécialisée.

Pour rappel, le projet « Hypertension et Diabète », dont la convention a été signée en décembre 2013, avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, et dont l'objectif principal est de favoriser le développement d'actions de sensibilisation, de dépistage et d'éducation thérapeutique des populations algériennes grâce à l'appui de cette clinique mobile qui parcourra les wilayas à la rencontre des populations dans une action de proximité avec les patients. « Il s'agit aussi de contribuer à la formation des professionnels de santé, sachant que la prévention et le contrôle de l'hypertension artérielle et des pathologies associées, notamment le diabète et l'hyperlipémie et leurs facteurs de risques communs, figurent parmi les axes prioritaires du Ministère de la Santé et de Sanofi Algérie. A. A.

PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET DÉPISTAGE SUR L'HTA ET LE DIABÈTE

## Une clinique mobile «de dernière génération» est mise au profit de la population

Après une clinique mobile pour le dépistage du diabète, une nouvelle initiative vient d'être lancée pour le dépistage de l'hypertension artérielle, une clinique mobile «de dernière génération».



C'est à l'esplanade de Ryadh El Feth sur les hauteurs d'Alger, que le coup d'envoi de la clinique mobile pour la sensibilisation et le dépistage de l'hypertension artérielle a été donné par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Initié par les laboratoires Sanofi Aventis sous le thème « Le chemin de la prévention : mettons du cœur pour la santé et le bien-être, cette opération s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et la prévention contre la HTA et des pathologies associées ainsi que les facteurs de risques. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qualifie cette initiative d'approche novatrice de santé de proximité». Elle permet non seulement, a expliqué d'informer et de sensibiliser sur la maladie, ses facteurs de risque et ses complications, mais d'offrir aux citoyens

l'opportunité de faire un dépistage en un seul lieu avant d'être orienté vers une structure de prise en charge et de suivi. Une vingtaine de médecins généralistes, 4 cardiologues, 8 spécialistes en médecine interne et 4 ophtalmologistes de différents établissements hospitalo-universitaires sont mobilisés pour cette opération. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les efforts consentis par l'Etat pour la prévention contre les MNT y compris la HTA à travers la mise en place d'un plan national multisectoriel soulignant les aspects de prévention considérés comme des priorités du ministère dans ce domaine.

M. Boudiaf a annoncé la promulgation du décret exécutif portant création du comité national multisectoriel chargé de la coordination et du suivi du plan national de lutte intégrée contre les facteurs de risque des MNT. A. A.

DR AMEL MAKHLOUFI, CHARGÉE DES MALADIES CHRONIQUES ET DES PROJETS STRATÉGIQUES DE SANOFI AVENTIS

## La clinique séjournera durant trois mois dans chaque wilaya

**CETTE OPÉRATION** de dépistage et de sensibilisation a débuté à Alger-Centre durera une semaine et a pour but de sensibiliser le grand public sur les dangers de l'hypertension, du diabète et leurs complications, et surtout les facteurs de risque dont le changement du mode de vie, l'obésité, la sédentarité et le tabagisme et ne sont concernées que les personnes âgées de plus de 35 ans avec un facteur de risque, antécédents familiaux, etc. Au niveau de cette clinique mobile, a expliqué Mme Amel makhloufi, après une prise de la glycémie, de poids et de tension, un examen biologique (glycémie capillaire, prise de tension, Hb1c, etc.) est effectué au patient et dont les résultats sont rendu dans les 10 minutes qui suivent. Trois consultations spécialisées à savoir en cardiologie, ophtalmologie, diabétologie avec des examens spécifiques sont assurées après



une première consultation chez le médecin généraliste.

La charge des maladies chroniques et des projets stratégiques de Sanofi Aventis a précisé qu'après une semaine à Alger-Centre, la clinique mobile va s'installer pendant une autre semaine à Zéralda, puis à Rouiba, avant de sillonner les autres régions du pays, à savoir, les villes de l'Est, de l'ouest et du Sud du pays. Cette clinique mobile va aller vers les citoyens dans les régions les plus désertées, a-t-elle fait savoir.

Mme Amel Makhloufi a souligné que la clinique séjournera durant trois mois dans chaque wilaya, c'est-à-dire une wilaya par trimestre et touchera quatre communes pour une période d'une semaine dans chaque localité. Cette clinique mobile ultra moderne a une durée de vie de plus de 20 ans, a telle conclu.

A. A.



## PREMIER INVESTISSEUR FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Premier investisseur français en Algérie, hors secteur des hydrocarbures, Sanofi Algérie est aujourd'hui la plus importante filiale de Sanofi en Afrique.

Près de 50 % des 150 produits et vaccins mis à disposition par Sanofi sont produits sur le territoire national, par des Algériens et pour des Algériens. Sanofi Algérie a investi en Algérie et continue d'investir, parmi ses projets phares ; le projet industriel de construction de l'usine de Sidi Abdallah, le plus important complexe de production de médicaments de Sanofi en Afrique et au Moyen-Orient. Ce grand projet a pour objectif de répondre en priorité aux besoins de santé des populations algériennes.

2 autres usines de production, une située à Oued S'Mar spécialisée dans les formes sèches, et une autre à AinBénian spécialisée dans les formes liquides. Près de 50 % des 150 produits et vaccins mis à disposition par Sanofi sont produits sur le territoire national, par des Algériens et pour des Algériens.

## SELON LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX HYPERTENDUS, KHEIRDINEMOKHBI

Le remboursement à 100 % des médicaments des hypertendus recommandé



**L'HYPERTENSION** artérielle est considérée comme étant une maladie chronique, alors nous lançons encore une fois à cette occasion un appel au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour que les médicaments des hypertendus soient remboursés à 100 % à indiqué le président de l'Association, M. Mokhbi qui signale que 35 % de la population algérienne, tous âges confondus, souffre de la tension artérielle.

M Mokhbi, a par ailleurs, lancé un appel aux boulangers de réduire la quantité de sel dans le pain, aliment consommé en grande quantité par les Algériens. Le président de l'association des hypertendus a également appelé la CNAS au remboursement des tensiomètres au même titre que les médicaments destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques tout en souhaitant que les pouvoirs publics exercent un contrôle rigoureux sur la vente des tensiomètres non homologués.

A. A.

Très dangereuse entraîne des AVC ou une insuffisance cardiaque

**LE PATIENT** diabétique doit surveiller son taux de sucre dans le sang, son alimentation mais aussi sa tension. Le diagnostic d'un diabète n'est pas anodin pour le malade qui sait qu'il devra notamment faire attention à son alimentation quotidienne mais aussi surveiller son taux de sucre dans le sang plusieurs fois par jour. En plus, le diabète est aussi un facteur de risque de l'hypertension artérielle, un suivi de la tension doit donc aussi être mis en place rapidement après le diagnostic de diabète pour s'assurer que tout va bien à ce niveau.

En effet, l'association diabète et hypertension n'est pas systématique, mais quand elle a lieu elle peut devenir très dangereuse et entraîner des accidents vasculaires cérébraux ou une insuffisance cardiaque. Le médecin et le patient diabétique doivent donc s'assurer par un suivi régulier que la tension n'est pas trop élevée ou qu'elle est contrôlée par des médicaments si besoin. Le rôle du médecin est indispensable afin d'épauler le malade qui doit gérer les contraintes du diabète mais aussi les possibles associations telles que l'hypertension. Le patient doit être conscient de l'importance de ne pas négliger cet élément puisque sa santé en dépend. En parallèle du régime alimentaire, le médecin peut proposer au patient de se mettre au sport en pratiquant régulièrement de la marche ou de la natation pour améliorer son état physique et préserver son cœur. Le diabète ne doit pas empêcher la pratique sportive. Mais il est important d'en parler avec son médecin avant de se lancer.

A.A

Le diagnostic précoce de l'hypertension, meilleur moyen pour éviter les complications

**L**es participants aux travaux d'une journée d'étude sur l'hypertension artérielle (HTA) ont insisté sur la nécessité d'un diagnostic précoce pour éviter les complications de cette maladie. Le Dr. Souad Belouizdad, de la direction de la santé de Skikda, a considéré que ce diagnostic précoce est "hautement important du fait que les malades s'exposent à des complications inattendues et risquent la mort. Pour le Dr. Belouizdad, les risques d'hypertension augmentent après 30 ans. Un aménagement du mode de vie est un moyen efficace de prévenir l'hypertension artérielle, lorsqu'il est accompagné d'un régime alimentaire évitant l'excès de protéines, de sucre, de graisse, de sel, a-t-elle ajouté avant de conseiller la consommation de fruits et de légumes et la pratique du sport pour réduire le poids.

Le Dr. Belouizdad a souligné que dans la wilaya de Skikda, les établissements publics de santé de proximité ont diagnostiqué, à fin 2014, 696 cas d'hypertension artérielle. Ce chiffre n'est cependant pas une référence dès lors que les malades s'adressent, pour la plupart, aux médecins privés qui ne communiquent pas de statistiques à la direction de la santé.

Pour sa part, le Pr. Ali Chelghoum, chef de service médecine interne au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba, a indiqué qu'une recherche menée en collaboration avec une équipe médicale, a révélé qu'en 2004, l'hypertension artérielle a touché 35,3 pour cent d'algériens âgés de plus de 18 ans. Il a ajouté qu'une deuxième étude, qui vient d'être réalisée auprès de citoyens âgés de 25 ans et plus, a montré que « 4 sur 10 parmi ces personnes sont atteintes d'hypertension artérielle, ce qui représente près de la moitié de la population ».

SELON LE REPRÉSENTANT DE L'OMS EN ALGÉRIE

## L'Algérie, premier pays africain à avoir adopté un plan national multisectoriel de lutte contre les MNT

**M. Bah Keita, représentant de l'OMS en Algérie, a salué le plan national multisectoriel de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles (MNT), et ce lors de son intervention lors d'une journée de sensibilisation et de prévention contre l'hypertension artérielle (HTA) qui a vu le lancement de la clinique mobile. Le représentant onusien a affirmé que « l'Algérie est le premier pays africain à avoir adopté un plan national multisectoriel de lutte contre les MNT » saluant les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine.**

**L'**OMS, a-t-il précisé, accompagne et soutient les efforts déployés par l'Algérie en matière de dépistage précoce de la HTA et les pathologies associées en plus de la prise en charge de l'aspect préventif.

Un milliard de personnes de par le monde sont atteintes de HTA, a fait savoir M. Keita.

9 millions de personnes meurent chaque année dans le monde à cause de la HTA dont 80 % dans les pays en voie de développement, a-t-il ajouté.

Il a ainsi souligné la nécessité de mettre en place un système de santé approprié, adopter un mode de vie sans facteurs de risque, éviter la consommation d'alcool et de tabac, encourager la pratique du sport et promouvoir la sensibilisation et le dépistage précoce à travers des examens médicaux.

A.A



LE PR RAYANE, PRÉSIDENT CHEF DE NÉPHROLOGIE À L'HÔPITAL PARNET DE HUSSEIN DEY

## L'hypertension artérielle, premier ennemi du rein

**50 %** des personnes qui arrivent en dialyse sont soit des hypertendus, soit des diabétiques. Les personnes les plus à risque, c'est-à-dire les diabétiques et les hypertendus, doivent être particulièrement vigilantes avec la santé de leurs reins. Le spécialiste a précisé que « Les trois causes les plus fréquentes d'insuffisance rénale sont l'âge, le diabète et l'hypertension.

L'hypertension, on le sait moins mais une tension élevée peut accélérer l'évolution d'une maladie du rein sous-jacente, voire la révéler. Elle est la deuxième cause d'insuffisance rénale.

Les liens sont étroits entre l'hypertension artérielle et l'atteinte rénale, chacune pouvant avoir un impact sur l'autre avec des risques mortels, note le spécialiste qui insiste une nouvelle fois sur la nécessité de recourir au dépistage des maladies rénales qui consiste en une prise de la pression artérielle, une prise de sang et l'épuration des toxines par les reins. Un dépistage est recommandé une fois par an pour les personnes de plus de quarante ans.

Selon le spécialiste, l'hypertension peut en effet se compliquer de défaillance de la fonction des reins et, inversement, l'insuffisance rénale sévère peut entraîner une élévation de la pression artérielle. Une campagne de dépistage bien conduite



PHOTO PR RAYANE

permet de réduire de 30 % le risque, ou au moins le ralentir, a-t-il signalé. « C'est un tiers de la population algérienne qui est hypertendue. C'est donc un tiers qui peut avoir un problème rénal », a-t-il indiqué. Il faut arriver à une situation où l'on donnera aux personnes malades le choix de leur traitement. Souvent associés, l'hyperten-

sion et le diabète représentent entre 35 et 40 % des causes d'insuffisance rénale nécessitant le recours à la dialyse et à la greffe, a-t-il souligné. « La néphroprotection du rein protège contre l'insuffisance rénale, il faut diminuer le sel et les protéines dans nos plats », a conclu le Pr Rayane.

**IL ENCHAÎNE 5 MARATHONS SUR UN TAPIS DE COURSE EN S'ALIMENTANT AVEC DES BRETZELS**



Les bras levés mais les jambes chance-lantes. Didier Stein a conclu, dimanche à midi, 24h sur un tapis de course. Mieux, il a battu le record du monde de distance sur 12h avec 147,51 km parcourus, soit 2 km de plus que le record précédent. L'Alsacien s'est aussi emparé du record de France de distance sur tapis de course sur 24h : 236,66 km. Des records qui doivent encore être officiellement validés. Cette performance a été réalisée dans le cadre des Courses de Strasbourg. Quelque 200 personnes ont assisté aux derniers kilomètres, l'ont encouragé et

ont crié quand les 24 heures se sont écoulées. Dans son team, les grandes accolades ont été accompagnées de quelques larmes. Didier Stein a soufflé : « C'est grâce à eux, c'est grâce à eux. » Le coureur a eu peu de temps pour savourer car il est immédiatement parti au contrôle antidopage. « C'est important d'en avoir un, ça prouve que sa performance est propre », souligne Ludovic Delaunay, son kiné qui est également celui de l'équipe de handball de Sélestat. Pendant ses 24h de course, Didier Stein a bu de « l'eau avec un peu de citron et du sucre roux, de la tisane, du café » et mangé « une préparation homemade chocolat-banane, des bretzels ou un esquimau », sourit le kiné. Cela ne l'a pas empêché de connaître de grosses difficultés dans la nuit. Après avoir battu le record du monde de distance parcourue sur tapis de course pendant 12 heures, Didier Stein a dû s'arrêter une heure victime de « spasmes gastriques », explique Véronique Billat, la professeure d'université et enseignante chercheuse qui a élaboré le projet physiologique de Didier Stein pour ce record.

**Il repousse l'attaque d'un ours en... hurlant**

Pourchassé par un ours au hasard d'une balade en forêt, Ralph Persson ne doit sa survie qu'à un sursaut instinctif du meilleur effet... Ralph Persson a sans doute connu la peur de sa vie. Il y a quelques jours, alors que le chasseur se promène tranquillement avec son épouse et son chien dans une forêt du nord de la Suède, la silhouette d'un ours brun se dessine derrière les sapins enneigés. Généralement timide, la bête se rapproche du chemin avant de se ruier tout à coup sur sa "proie". Surpris par l'attaque de l'animal, la victime désignée réagit alors dans un élan de courage de la manière la plus instinctive qui soit et pousse un hurlement des plus féroces. L'effet de surprise conjugué à l'attitude "hostile" de Ralph Persson suffit à impressionner le prédateur... qui se détourne de sa cible et disparaît rapide-



ment à travers les conifères. Témoin impuissant de la scène, l'épouse de Ralph a immortalisé le moment insolite. Le couple s'est ensuite confié au journal local Hela Hälsingland. Selon le principal protagoniste, le cri et les mouvements de bras lui auraient été inspirés de la réaction d'autodéfense des grues face à l'ennemi. La séquence a évidemment été rapidement relayée sur les réseaux sociaux.

**DANS LA GUEULE D'UN CROCODILE, IL A LE RÉFLEXE QUI LUI SAUVE LA VIE**



Un kite surfeur de Darwin (côte est australienne) a cru sa dernière heure arrivée quand il a été happé par un crocodile marin bien décidé à le noyer et le dévorer. Le jeune homme de 29 ans a pourtant eu un réflexe de survie efficace (et à retenir au cas où). Chris Keeping pratiquait son sport préféré lorsque mère nature l'a violemment rattrapé. Il était dans l'eau et attendait que son kite se détende environ 100 mètres au large de la plage de la Casuarina Coastal Reserve quand un crocodile marin d'environ 2,5 mètres de long l'a attaqué. "Mon kite a touché l'eau et s'est emmêlé donc je me suis assis et j'ai simplement attendu qu'il se démêle et que le vent le soulève à nouveau. J'étais dans l'eau depuis environ un quart d'heure et je n'ai pas vu le crocodile arriver, il a surgi par derrière et m'a attrapé sur le flanc droit. Il avait écrasé une partie de mon épaule sur ma poitrine avec sa gueule et me secouait pour m'emmener sous l'eau mais comme j'étais toujours attaché à mon kite, il n'arrivait pas à me plonger dans les profondeurs... Je pensais que j'allais mourir", explique le jeune sportif à NT News. La victime raconte comment son corps s'est relâché avec le choc et la terreur qui le submergeaient puis comment il s'est retrouvé les yeux dans les yeux avec l'animal qui attendait calmement

avant de l'engloutir. "Je ne me suis plus débattu et il est soudain devenu très calme. Il était complètement immobile mais tout en me maintenant fermement entre ses mâchoires. Il s'est arrêté de bouger au point que j'ai tenté de lui toucher la gueule. Il n'a pas réagi. Je l'ai observé et j'ai réalisé à quel point il était énorme. Environ 2,5 mètres, et je me suis que je ne pourrais pas lui ouvrir la gueule".

**IL TERMINE DEUX JEUX VIDÉO DES ANNÉES 1990 SIMULTANÉMENT ET AVEC UNE SEULE MANETTE**



Les jeux vidéo des années 1980 et 1990 étaient notoirement plus difficiles que ceux d'aujourd'hui. Des adversaires implacables et l'absence de sauvegarde régnaient en maîtres dans ce petit monde souvent cruel, et finir un jeu était souvent un vrai petit exploit. Mais finir deux jeux, en même temps et avec une seule manette? Ça s'appelle de la folie et c'est ce qu'a tenté, et réussi, un certain Aura Puffis. Ce joueur a mis en ligne sur sa chaîne YouTube une vidéo de près de trois heures le montrant en train de terminer simultanément Megaman X et Megaman X2, sortis sur console Super Nintendo respectivement en 1993 et 1994. «J'aime les défis», écrit simplement Aura Puffis sous ces 2 heures et cinquante minutes de jeu multitâche, dont le simple visionnage donne mal à la tête.

**Le saviez-vous**

**UN HOMME N'A PARLÉ QU'EN KLINGON À SON FILS DURANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE !**



d'Armond Speers est un père assez étrange, en effet, dès la naissance de son fils, il ne lui a adressé la parole qu'en klingon, et ce jusqu'à ses 3 ans. Le klingon est une langue fictive de la race extraterrestre du même nom de l'univers de Star Trek. Speers a dit qu'il a réalisé cette expérience afin de mieux comprendre comment les enfants apprennent les langues. Pendant ce temps-là, sa femme a communiqué avec son enfant en anglais. L'enfant a appris cette langue fictive, mais en grandissant, il en a eu marre d'entendre son père lui parler avec cette langue et a commencé à refuser de lui répondre, obligeant d'Armond à arrêter.

**L'ANCIEN DIRIGEANT DE LA CAISSE NATIONALE RECONVERTI EN CLOWN**



Au moins, il n'a plus à faire la navette entre Paris et Avranches (Manche), où il réside. Et surtout, Christophe Langlois est plus heureux comme ça. Depuis trois ans, cet ancien directeur en ressources humaines et communication à la Caisse nationale des allocations familiales a bifurqué vers la profession de clown, formations et spécialisations à l'appui. Sa belle évolution professionnelle d'alors l'avait trop éloigné du terrain, jugeait-il. Se sentant « un potentiel un peu déca-

lé », comme il le raconte dans les colonnes de Ouest-France, Christophe Langlois a donc fait le grand saut, quitte à surprendre ses anciens collègues. De directeur, il est devenu M. M. M., son nom de scène. En plus d'opérer dans les écoles et les entreprises, ou encore dans les hôpitaux et les maisons de retraite, fort de sa certification Clown Hôpital, l'homme compte déjà un spectacle à son actif, et l'assure : sa vie n'est que du bonheur ».



### RIZ, PÂTES ET POMMES DE TERRE : COMMENT REMPLACER LE SEL ?



Pas toujours évident de surveiller sa consommation de sel ! Pour cuisiner le riz et les pâtes sans sel, suivez les conseils de Florian Coasne, chef cuisinier à Nantes pour l'Atelier des chefs.

#### Riz et pâtes : cuisiner sans sel

Remplacez le sel par des substituts au goût fin, vous préserverez mieux la saveur initiale du produit. Faites par exemple cuire votre riz avec un bouquet garni, puis ajoutez-y une gousse d'ail, du gingembre ou encore de l'anis étoilé.

Pour les pâtes, même chose. Préparez un coulis de tomates. Pour cela, pelez et épéinez ces dernières. Rien de plus simple. Taillez une croix à la base et plongez-les quelques secondes dans une casserole d'eau bouillante. La peau se retire alors très facilement. Puis faites chauffer un filet d'huile d'olive dans une grande casserole. Ajoutez les tomates, du basilic, des oignons... laissez mijoter 20 minutes à petit feu. Vous pouvez accompagner cette sauce d'un yaourt frais mélangé à de l'ail pressé. Le mélange est parfait.

#### Les pommes de terre

Elles apprécient les herbes sèches et les poivres exotiques. Essayez les pommes de terre au four. Accompagnez-les d'une sauce à base de crème fraîche épaisse et de ciboulette ciselée. Vous verrez que le sel ne vous manquera pas ! Ne négligez pas non plus le persil.

#### L'O des salines, un sel liquide !

Enfin, sachez qu'il existe depuis peu, un sel 100 % naturel et... liquide. Baptisé « l'O des salines », il vous permettra de réduire de 2 à 3 fois votre consommation de sodium.

Quelques pulvérisations suffisent en effet pour retrouver les saveurs authentiques du sel.

## La nocivité des cigarettes mentholées est à nouveau confirmée

*Une nouvelle étude démontre la nocivité des cigarettes mentholées. Cet additif très répandu désensibilise « les récepteurs dans les poumons et les voies respiratoires » si bien que la fumée est inhalée plus en profondeur et le menthol pénètre davantage les tissus pulmonaires. Sa toxicité pourrait être responsable d'un nombre de cancers plus important qu'avec la cigarette traditionnelle.*

**S**elon une nouvelle étude américaine, l'arôme au menthol présent dans ces cigarettes joue un rôle sur les récepteurs responsables de l'irritation causée par la cigarette. Il aggrave donc les risques sur la santé. Le menthol est un additif présent dans la plupart des cigarettes, surtout dans celles qui mentionnent sa présence, et qui leur donnent un arôme de menthe qui peut être utilisé pour masquer le goût et l'âpreté de la fumée de tabac. De nombreuses recherches scientifiques ont déjà montré la nocivité de ce composé actif qui agit sur les terminaisons nerveuses périphériques. Cette nouvelle étude menée par des chercheurs du centre médical de l'université de Georgetown (États-Unis) met en lumière l'effet spécifique que provoquerait le menthol des cigarettes sur les récepteurs nicotiques de l'acétylcholine. Ces derniers, en plus de leur rôle primordial dans la transmission neuromusculaire, sont également impliqués dans de nombreuses fonctions du système nerveux central contrôlant, entre autres la mémoire, l'attention ou le sommeil.

#### Le menthol additif pénètre plus profondément les tissus pulmonaires

Lorsque l'on fume, la nicotine pénètre dans les voies respiratoires et les poumons. A ce même moment, les récepteurs s'activent, ce qui se traduit par une irritation. Or, le menthol additif est « un analgésique



potentiel et/ou un contre-irritant des nerfs sensoriels », expliquent les chercheurs qui ont livré leurs conclusions dans la revue Molecular Pharmacology.

Il désensibilise donc les récepteurs nicotiques de l'acétylcholine.

« En plus de désensibiliser les récepteurs dans les poumons et les voies respiratoires, le menthol semble ralentir, ou empêcher, la récupération de la sensibilité après une première atteinte, qui met probablement les récepteurs dans un

état d'insensibilité » analyse le Dr Gérard Ahern, l'un des principaux auteurs de cette étude. D'où les risques pour la santé des fumeurs, concluent les chercheurs qui, se sentant moins irrités, inhalent la fumée plus en profondeur.

S'il reste impossible de déterminer le rôle possible de la cigarette mentholée dans l'influence de la dépendance à la nicotine, observent les scientifiques, le menthol pénètre encore plus les tissus pulmonaires. Sa toxicité pourrait, selon d'autres études déjà

parues sur le sujet, être responsable d'un nombre de cancers plus important qu'avec la cigarette traditionnelle.

En 2013, le Parlement européen a voté l'interdiction des cigarettes au menthol pour 2022. L'Agence fédérale américaine des aliments et des drogues (FDA) envisage par ailleurs de l'interdire pour protéger les jeunes de ses méfaits. D'après cette institution, 6 % des fumeurs de cigarettes au menthol ont aujourd'hui entre 12 et 17 ans aux États-Unis.

## Le lampris, premier poisson à sang chaud

**LE LAMPRIS GUTTATUS**, de la famille des poissons-lunes, est un animal endotherme, c'est-à-dire qu'il maintient la température de son sang au-dessus de celle de son environnement, et ce dans tout son organisme. Un avantage pour ce prédateur qui peut ainsi se déplacer sur de longues distances en eaux froides.

Le Lampris guttatus ou opah est un gros poisson argenté de la famille des poissons-lunes qui vit dans des eaux froides et peu éclairées. Il nage en agitant rapidement ses nageoires pectorales rouges. Or, les poissons vivant habituellement à ces profondeurs ont tendance à être lents et stagnants. Ils restent donc en embuscade pour attraper des proies au



lieu de les poursuivre activement, ce qui consommerait beaucoup d'énergie. Il existe des poissons comme le thon ou des requins qui réchauffent des parties de leur corps comme les muscles, pour favoriser leurs performances de nage. Mais ils doivent retourner régulièrement dans les eaux superficielles pour se réchauffer et ne sont pas totalement endothermes, contrairement aux mammifères et oiseaux, qui parviennent à maintenir une température corporelle au-dessus de la température ambiante. Les chercheurs de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) basée à La Jolla (San Diego, États-Unis) se sont rendu compte que le lampris était parti-

culier en observant des échantillons de ses branchies. En effet, ils ont constaté que les vaisseaux sanguins qui transportent le sang chaud dans les branchies s'enroulent autour de ceux qui transportent le sang froid qui a absorbé l'oxygène.

Cette organisation suggère un « échange de chaleur à contre-courant » : le sang chaud venant du centre du corps aide à réchauffer le sang froid qui provient de la surface respiratoire des branchies, lieu où le sang se charge en oxygène. Cet échange de chaleur dans les branchies pourrait permettre à quasiment tout le corps du poisson de se maintenir à des températures élevées, même à des profondeurs froides.

# Tesla lance une batterie domestique pour transformer l'énergie mondiale

Le fabricant californien des véhicules électriques de luxe Tesla a dévoilé une « batterie pour domicile » destinée selon le fondateur de la société, Elon Musk, à changer « la totalité de l'infrastructure énergétique dans le monde ».

**B**aptisée Tesla Powerwall, la batterie dévoilée le 1er mai par Tesla peut stocker l'électricité fournie par des panneaux solaires ou par le réseau électrique au moment où celui-ci fournit de l'électricité bon marché, notamment pendant les heures de nuit, a précisé son directeur Elon Musk. La batterie peut également servir en cas de coupure de courant. Destinée à être fixée sur le mur d'une maison ou dans un garage, elle pourrait rendre les habitations équipées de panneaux photovoltaïques totalement indépendantes des réseaux électriques traditionnels. « Notre but est de transformer totalement l'infrastructure énergétique mondiale pour la rendre totalement durable et sans produire d'émissions de carbone », a indiqué à la presse le célèbre entrepreneur.

La batterie coûtera 3.500 dollars lors de sa mise sur le marché américain au cours de cet été 2015 et devrait être disponible dans le monde entier l'année prochaine. L'Allemagne devrait devenir un marché-clé pour cette batterie, car ce pays est l'un des plus équipés en système photovoltaïque du monde, selon Elon Musk. Mais la batterie pourrait également être utilisée dans des régions en développement où les réseaux



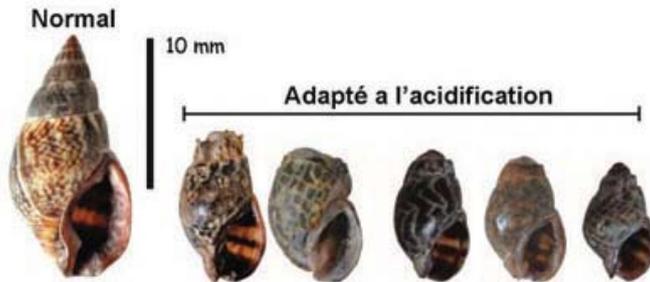
électriques sont souvent peu fiables en dépit d'une énergie solaire abondante. La batterie pourrait jouer « un rôle analogue à la manière dont la téléphonie mobile a remplacé les lignes terrestres », a estimé M. Musk.

La Tesla Powerwall « sera une grande avancée pour les communautés les plus pauvres du monde » a-t-il ajouté, car « elle permet de se passer des réseaux électriques ».

## L'activité énergie de Tesla supplantera-t-elle l'activité automobile ?

Tesla avait annoncé l'année dernière la construction de la plus grande usine mondiale de batteries lithium-ion dans l'état américain du Nevada, une usine géante de 5 milliards de dollars en collaboration avec le géant japonais de l'électronique Panasonic. L'usine a pour objectif de faire baisser les prix des batteries, et donc des voitures électriques, l'une des barrières principales à leur adoption massive par le grand public. Bien que Tesla produise un nombre relativement réduit de véhicules, il est devenu une vedette du secteur notamment en raison de sa réputation de haute qualité. Elon Musk a esquissé une question lui demandant si l'activité énergie de Tesla allait supplanter l'activité automobile, pour laquelle elle est aujourd'hui la plus connue. Elon Musk est un entrepreneur d'origine sud-africaine, qui est devenu une star pour ses succès aussi bien dans l'automobile que dans l'industrie spatiale privée (SpaceX). Auparavant, il avait fait fortune grâce à la société de paiements sur internet PayPal. Il détient 26,7% des parts de Tesla, valorisées à plus de 7 milliards de dollars à Wall Street.

## L'acidification des océans réduit la taille des coquillages marins



**UNE ÉTUDE INTERNATIONALE**, coordonnée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et Paleosofia APEMA (Italie), montre que la réduction de la taille, observée chez certains organismes marins au cours des crises d'extinction massive passées, pourrait être une conséquence de l'acidification des océans. Cette réduction leur aurait permis de survivre en présence de fortes concentrations de CO<sub>2</sub>, un phénomène qui pourrait se reproduire dans le futur, du fait du réchauffement climatique.

Une équipe internationale de biologistes marins et de paléontologistes a étudié la manière dont des gastéropodes marins (escargots de mer) résistent à des conditions d'acidification des océans. L'acidification des océans se réfère au processus de diminution du pH des océans par la dissolution du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) apporté dans l'eau de mer par l'atmosphère. Pour les organismes marins à coquille, l'augmentation de ce phénomène a un impact sur la chimie de

l'eau de mer et donc, sur la formation de leur coquille. Pour cela, ils ont utilisé, comme sites d'expérimentation, des sources naturelles de CO<sub>2</sub>, telles que des sites d'émission de gaz volcanique en Sicile, simulant la modification de la chimie de l'eau de mer qui s'est produite à des époques passées et qui se reproduira probablement dans le futur.

Les résultats de leur étude, publiés le 20 avril 2015 dans la revue Nature Climate Change, expliquent pourquoi les organismes marins qui ont survécu aux précédentes crises d'extinction massive liées à l'acidification des océans avaient une taille beaucoup plus réduite, un phénomène connu comme "l'effet Lilliput". Ils apportent un éclairage sans appel sur l'impact que l'acidification des océans pourrait avoir sur les écosystèmes marins, à moins que le taux d'émissions du dioxyde de carbone dans l'atmosphère ne soit très fortement réduit.

Selon Vittorio Garilli (Paleosofia

APEMA, Italie), co-directeur de l'étude, "deux espèces d'escargots vivant près de sources de CO<sub>2</sub> en eaux peu profondes étaient plus petites que celles récoltées dans des conditions normales de pH, de près d'un tiers. Elles ont adapté leur taux métaboliques pour faire face à l'acidification de l'eau de mer. Ces changements physiologiques ont permis aux organismes de maintenir la calcification de leur coquille et de réparer partiellement les effets de la dissolution."

Certains escargots ont été étudiés au Laboratoire d'études environnementales (AIEA Monaco), où leurs taux de calcification ont été mesurés dans des aquariums. Riccardo Rodolfo Metcalpa (IRD, Nouvelle-Calédonie), codirecteur de l'étude, précise : "ces organismes ont développé une capacité de calcification et une résistance à la dissolution de leur coquille étonnantes, dans des conditions de pH que l'on considérerait trop basses pour que la calcification soit possible.

Ces organismes, qui ont été exposés à des taux élevés de CO<sub>2</sub> au cours de multiples générations, fournissent des indices à la fois sur les changements dans les écosystèmes marins auxquels nous devons nous attendre alors que l'émission de CO<sub>2</sub> continue d'augmenter sans contrôle, mais aussi sur les extinctions massives passées."

Jason Hall Spencer (Université de Plymouth, Royaume Uni) et Marco Milazzo (Université de Palerme) soulignent : "ces escargots présentent des variations de taille similaires à celles observées chez les organismes fossiles. De plus, ces résultats mettent en évidence les avantages physiologiques du nanisme."

Richard Twitchett, (Muséum d'histoire naturelle de Londres) complète : "les archives fossiles nous montrent que des extinctions massives et l'apparition du nanisme chez certaines espèces marines à coquilles, sont associées, à plusieurs reprises, à des épisodes passés de réchauffement global. Des changements similaires affecteront probablement de plus en plus les écosystèmes marins, particulièrement en raison de la vitesse d'acidification et de réchauffement des océans". Jason Hall Spencer conclut : "il est essentiel de comprendre les mécanismes par lesquels certaines espèces survivent à l'exposition chronique à des concentrations élevées de CO<sub>2</sub> puisque les émissions de ce gaz exercent déjà des effets négatifs sur les réseaux trophiques marins et menacent la sécurité alimentaire."

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

## Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante: [aldrhos@yahoo.fr](mailto:aldrhos@yahoo.fr) ou [b.malksa@yahoo.fr](mailto:b.malksa@yahoo.fr)

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél.: (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél.: (0773) 51.40.25 Email: [amansam82@yahoo.fr](mailto:amansam82@yahoo.fr)

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél.: (0782) 54.09.72 / (0588) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographie, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél.: (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél.: (0664) 52.12.40.

JF, 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél.: (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, diplômé vis-à-vis du service nationale. Tél.: (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél.: (0550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél.: (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à l'CMC Centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél.: (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél.: (0785) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacteur: (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent. Tél.: (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél.: 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél.: (0790) 62.40.19

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

**Tél. (0553) 58.89.97**

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

*Que Dieu vous récompense.*  
CCP 173 123 80 clé 88

## SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf.: Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

**Tél.: 0781509853**  
CCP N° 170 280 10 clé 90.

## SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,  
Mme Attalah Kheira.  
BP n° 604 RP Baba Ali - Algérie, Mascara

## AVIS DE RECHERCHE

Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.

Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.



## Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Rais.

**Tél. (0661) 59.51.07**

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport. Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

**Contact : 0770 25 19 03**

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

**Tél : 0772 73 24 72**

## Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, près de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

**Tél : (0773).55.80.85**

## VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

**N° Tél. : (0778) 20.51.20**

## Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

**Tel : 0770.38.63.39**

## VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

**Tél : (0554).71.80.54**

## VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

**Tel : 0550.70.58.78**

## ACHAT

Achat chaudières, meubles usées et matériels d'occasion.

**TÉL : 0770 34 29 73**

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

**Tél : 0555 83 33 70**

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

**Tél: (0560) 35.17.68**

## Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

**(0560) 69.59.54**

[www.jeune-independent.net](http://www.jeune-independent.net)  
Fondé le 28 mars 1990

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger  
Tél. :

(021) 67.07.48/49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19

Fax :

(021) 67.07.46

\*\*\*\*\*  
Edité par la SARL  
Groupe Presse et  
Communication au  
capital de  
9 764 000 DA

\*\*\*\*\*

**Gérant**

ALI MECHERI

**Directeur**

de la publication

AMINE ALOUACHE

direction@jeune-

independant.net

\*\*\*\*\*

**Directeur**

de la Rédaction

BOUDJEDRI TAHAR

(KAMEL MANSARI)

\*\*\*\*\*

**IMPRESSON**

Centre : SIA

Ouest : SIO

Est : SIE

SIMPRAL

\*\*\*\*\*

**FLASHAGE**

Centre, Est : LIJ

\*\*\*\*\*

**DIFFUSION**

Centre : CIDP.

Ouest : SEDOR.

Est : Euri KDP

\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**

Régie pub JJ

Tél. : (021)

66.26.13

Fax : (021)

66.06.10

pub@jeune-

independant.net

\*\*\*\*\*

**CONTACTEZ**

AUSI

**ANEP**

1 rue Pasteur,

Alger

Tél. : 021 73 76 78

021 73 71 28

021 73 30 43

Fax: 021 73 95 59

\*\*\*\*\*

**BUREAUX**

RÉGIONAUX

• Annaba

3, rue Ibn

Khalidoun, Annaba

**MoB.**

(0662) 18.41.81

Fax :

(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou

6, rue Capitaine

Si Abdallah

15 000

Tizi Ouzou

Tél. :

(026) 22.95.62

Fax :

(026) 22.95.62

• Constantine

Maison de la

persse Ahmed

Taškouch,

Constantine

Tél-Fax :

(031) 66.32.64

• Bejaia

Bejaia : Centre

Commercial

SABRACHOU,

Quartier Sghir

Bureau N° 10

N° Tél :

034-12-66-21

Email :

ljlbejaia@yahoo.fr

• Tipasa

B.P. 66-A

42 000 Tipasa

Tél. :

(024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous

droits réservés.

Reproduction partielle ou

totale, par quelque procédé

que ce soit, interdite sans

autorisation expresse de la

Direction.

Les documents remis,

envoyés ou

électroniquement transmis

au Journal ne sont pas

retourés et ne peuvent faire

l'objet d'aucune réclamation,

sauf accord écrit préalable.

# LE JEUNE INDEPENDANT

[www.jeune-independent.net](http://www.jeune-independent.net)  
Fondé le 28 mars 1990  
Quotidien national d'information  
Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. : (021) 67 07 48 / 49  
(021) 67 15 45  
(021) 67 31 83  
(070) 25 19 19  
Fax : (021) 67 07 46

Publicité  
Régie pub JJ  
Tél. : (021) 66 26 13  
Fax : (021) 66 06 10  
pub@jeune-independent.net





## COMMENT SE DÉBARRASSER DES POILS SUR LE VISAGE ?



### La décoloration

Si la moustache est peu fournie, décolorez ces poils indésirables (uniquement des produits étudiés pour le visage)

### Pince à épiler

Utilisez une pince à épiler pour retirer des poils égarés sur le menton, au-dessus des sourcils ou même sur la joue

### Le raser est-il nécessaire ?

Surtout pas ! N'utilisez jamais de rasoir, qu'il soit à main ou électrique, sur le visage ! Laissez le rasoir aux hommes !

### L'épilation à la cire

Utilisez de la cire tiède ou froide. Cette méthode efficace n'a qu'un défaut : la moustache et la barbe reviennent.

Alors si vous voulez vous débarrasser définitivement de ces poils indésirables, consultez un dermatologue : une épilation électrique ou au laser, pratiquées par un dermatologue sont seuls conseillées pour se débarrasser définitivement d'une moustache ou d'une barbe naissante.

## LES VERTUS THÉRAPEUTIQUES DU LAURIER

**P**our obtenir ces effets relaxants, le laurier doit être pris en infusion, en huile essentielle dans le bain ou en aromathérapie avec un diffuseur d'huile. Les feuilles de laurier sont utilisées séchées en infusion pour lutter contre les flatulences, réduire les spasmes, les ballonnements, les digestions difficiles (son amertume favorise la sécrétion de bile), mais aussi les infections urinaires et la grippe du fait de ses propriétés bactéricides. L'infusion (3 à 4 feuilles par tasse d'eau bouillante, infuser 10 min) devra être bue après les repas. Consommée entre les repas, à raison de 2 à 3 tasses par jour, elle calme la toux, lutte contre les bronchites, sinusites et états grippaux.

Anti bactérien et fongicide, le laurier permet de désinfecter les blessures, mais également de prévenir les maladies virales.

L'huile peut être appliquée pour soulager les arthrites, les rhumatismes, les entorses,



mais aussi pour éloigner les moustiques.

Masser le cuir chevelu avec une infusion froide de laurier permet de réduire les pellicules.

Dans la maison et le jardin, cette plante est également utilisée comme répulsif pour les cafards et les insectes nuisibles.

Attention!

Il ne faudrait pas confondre les feuilles de laurier avec celle du laurier-rose et du laurier-cerise qui sont très dangereuses.

## Ne jetez plus jamais l'eau de riz

Peut-être que vous avez entendu dire que l'eau de riz est l'eau avec laquelle vous lavez le riz, mais ce n'est pas vrai.

Si vous utilisez cette eau, vous ne gagnerez même pas la moitié des avantages pour la santé qu'en utilisant la « véritable » eau de riz. La « véritable » eau de riz s'obtient lorsque vous faites bouillir le riz dans l'eau.

La préparation de l'eau de

riz nécessite plus d'eau que pour la préparation du riz. En effet, vous avez besoin de l'eau dans laquelle le riz a libéré ses ingrédients fondamentaux. Vous pouvez boire cette eau quand elle est chaude ou l'utiliser pour vous laver les cheveux ou le visage quand elle est refroidie.



### Bienfaits pour la santé

- Fournit de l'énergie
- Régularise la température du corps
- Agit efficacement comme prévention
- Guérit et prévient la constipation
- Prévient la gastroentérite
- Avantages cosmétiques de l'eau de riz :
  - Rend votre peau plus douce
  - Rend vos cheveux sains et brillants
  - Utilisez l'eau de riz comme un élixir tonique
  - Aide à resserrer les pores sur votre visage

## LE PIMENT SERAIT-IL EFFICACE CONTRE L'OBÉSITÉ ?



Le principal composant actif du piment pourrait rapidement devenir un nouveau complément alimentaire en vogue grâce aux capacités qu'il a de doper le métabolisme, comme l'ont démontré des recherches menées par

une équipe de l'université du Wyoming aux États-Unis. Ce composant permet en effet de brûler des graisses sans effort et donc de lutter contre l'obésité.

La capsaïcine est le composé chimique présent dans le piment qui provoque la sensation de brûlure dans la bouche...

Ce composé transforme les "mauvaises graisses" en "bonnes graisses brunes", comme l'ont expliqué les chercheurs au cours de la présentation de leurs travaux lors d'un congrès. Le complément alimentaire à base de capsaïcine élimine la prise de poids associée à la consommation d'aliments riches en optimisant la présence de cellules brunes, dont les capacités thermogéniques permettent de brûler les graisses sans effort.

Des chercheurs travaillent actuellement sur la mise au point d'un complément alimentaire à base de capsaïcine qui permettrait de lutter contre l'obésité. Ses membres sont très optimistes et pensent que des essais cliniques devraient rapidement débuter. Les chercheurs ont déjà soumis un projet de brevet de leur méthode pour délivrer la capsaïcine dans le corps.

### L'origine des palpitations

- L'accélération transitoire des battements cardiaques peut s'observer lors d'un effort soudain ou d'un moment de stress ou d'anxiété. Elle peut également avoir pour origine un excès de substances excitantes (caféine, nicotine, drogues ou certains médicaments).

- Les maladies fébriles, la fatigue ou le trouble du sommeil peuvent donner des

palpitations sans que le cœur soit vraiment concerné.

- L'hyperthyroïdie, qui modifie la fréquence cardiaque, peut être à l'origine de palpitations. C'est aussi le cas des maladies digestives et des maladies psychologiques ou psychiatriques.

- Certains traitements peuvent également entraîner des palpitations, témoin de leur mauvaise tolérance, de leur effet trop important

- Une anémie (un manque d'hémoglobi-



ne) donne très souvent des palpitations. Une réduction de l'oxygénation du sang et/ou des tissus accélère le cœur et peut donner des palpitations : insuffisance respiratoire, maladie hématologique.

- Les divers stress aigus ou chroniques peuvent très facilement donner des palpitations.

Cependant, le symptôme de certaines maladies cardiaques n'est pas à exclure en cas de palpitations. Mieux vaut consulter un médecin si cela persiste.

### pomme de terre en sauce

#### Ingrédients:

- 800 g de veau
- 1.5 kg de pomme de terre (a chair blanche)
- 1 Oignon
- 3 Gousses d'ail
- 1 Botte
- 1 Citron
- 1 c à c de sel (pour la sauce et vous pouvez ajouter selon votre goût)
- 1 c à c de ras el hanout
- 1/2 c à c de cumin
- 1/2 c à c de curcumin
- 2 c à s d'huile d'olive
- Sel + poivre
- Huile pour Friture

#### Préparation:

Dans un fait tout chauffer l'huile d'olive, ajoutez les morceaux de veau. Les faire revenir qqs minutes.

Mixez ou râpez l'oignon et l'ail et les ajouter à la viande, ajouter ensuite les



épices et les sel et laisser mijoter a petit feu sans ajouter d'eau.

Lavez et couper le persil, ajoutez la moitié à la viande et laissez le reste pour la déco.

Chauffer l'huile et lavez et épluchez les pommes de terre et les couper en lamelles ou en quartiers et les faire frire.

Mettez sur un papier absorbant et réserver. Ajouter 2 verre d'eau chaude à la viande et monter le feu et laisser cuire en surveillant la cuisson.

Dressez les frites dans le plat et arrosez de sauce et de viande, décorez avec du persil et du citron.

Servir chaud avec une bonne salade.

### Mini Sablés Tigrés

#### Ingrédients:

- 250g de beurre doux (82%MG)
- 150g de sucre
- 1 gros oeuf entier (65g)
- 50g de maïzena
- 6g de levure chimique
- 370g de farine
- 50g de vermicelle de chocolat noir mise la veille au frais.
- 120g de chocolat au lait ( au choix noir, blanc ou même à la pralinoise)

#### Préparation:

Dans un saladier ou dans le bol de votre robot, mettez le beurre en parcelles, le sucre et travailler le tout pour avoir une crème légère.

Ajoutez l'oeuf et travailler encore 1 minutes pour avoir un mélange homogène.

Mélangez les poudres ( maïzena, farine et levure) et les incorporer au mélange, puis ajouter la vermicelle de chocolat sans la travailler trop.



Mettre au frais au moins 30minutes, dans des moules à empreintes.

Faire des petites boules que vous enfoncez dans les empreintes sans trop dépasser la forme et pour ne pas avoir des biscuits bombés sur la base.

Enfourner à 180° pour 25 minutes (+ ou - selon vos four), laisser refroidir complètement les biscuits avant de les fourner au chocolat au lait.

Mots fléchés n° 1510

Papillon nocturne								
Sec								
					Suspension Exclamation Volcan du Japon			
				Article Epoques Hirondelle de mer				
		Conspué Ville d'Allemagne Dieu du Nil						
						Démoli Ai Note		
					Enzyme Guidée Appâte			
			Frappe Pas amateur Simple				Insolent Rayon Entravée	
								Pouffé Pesant La totalité
	Plastronnera Bribe Aperçus							
				Bugles Atome Confer				
		Démesuré Naturelle Cours court						
								Célébré Le premier à rougir

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES  
MARS - AMI  
BLETS - ST  
R - TIEN - U

AC - OVALE  
SOULE - IE  
ADRESSA -  
SENS - AIR

- SE - ALTO  
C - SEUL - D  
AG - TRÈVE  
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR  
MAL - CODES - GA  
PRET - URNES - S  
OSTIOLES - ETC

R - SEVES - AURA  
TA - NA - SALLES  
EMS - LIAIT - VS  
SITUEE - RODEE

Mots croisés 9/9 n° 1510

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTELEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTELEMENT

ATTENTION  
TROT - ROUE  
TARIFES - V  
RISEES - ME  
IT - RUSEES  
SEP - TEST -  
TENIR - TRI  
E - ELEVEES  
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES  
TRAITEE - O  
TORS - PNEU  
ETIER - ILE  
N - FEUTRE -  
TRESSE - VE  
IOS - ESTER  
OU - METRES  
NEVES - ISE

Mots croisés 9/13 n° 1510

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTELEMENT

1. Garani - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de pares - Endroit de rêve - Carapace - 5. Sargie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTELEMENT

PARCELLES  
ECU - MOISI  
RESCOUSSE -  
S - HOTE - ON  
OH - TIRER  
NOCIF - MES  
NULS - BISE  
A - AERER - N  
LAS - ECART

ISSUE - TOI

SIERRA - TE  
ELUE - VOIR  
RER - XERES  
HOTEL - ON  
PERSONNALISER  
ACE - HOU -  
ASILE  
RUSH - CLAS-  
SEUR

C - COTISE -

URE -  
EMOTIF - REER -  
X  
LOUER - BEC -  
AVE  
LIS - EMIRAT -  
OR  
ESSORES - ROTIE  
SIEN - SENTIERS

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide  
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9  
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région  
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2





## 19.55 : La vie rêvée de Cristina



Série avec : Sandra Oh, James Pickens Jr...

A l'issue d'une longue et difficile intervention, Cristina sauve la vie d'un patient, victime d'un accident de la route. Mais celui-ci est condamné à passer le restant de ses jours sous respirateur artificiel. Il refuse de vivre avec un tel dispositif. Dr Yang remet alors toute son existence en question en commençant par sa vie sentimentale. Elle imagine alors plusieurs scénarios sur son avenir.



## 20.00 : Jimmy's Hall



Drame avec Barry Ward, Francis Magee...  
Jimmy's Hall Dans le comté de Leitrim, en Irlande, en 1932. Jimmy Galton, revient d'un exil forcé de dix ans aux Etats-Unis. Dans un pays qui se veut apaisé, le militant communiste retrouve sa mère, ses amis et surtout Oonagh, son amour de jeunesse, désormais mariée et mère de famille. Très rapidement, Jimmy, ancien animateur d'un foyer de jeunesse, est abordé par les jeunes du village qui veulent ouvrir un dancing. Il accepte de s'en occuper, mais l'Eglise et les autorités locales lui font très vite savoir qu'elles voient cette entreprise d'un mauvais oeil.



## 19.55 : Patron incognito



Culture Infos

Grégory Fourey (président fondateur des boulangeries Firmin) Grégory Fourey est le président-fondateur des boulangeries Firmin depuis 2006. En 2012, pour faire face à la crise, il a décidé de faire pétrir le pain dans chacun de ses magasins sans pour autant embaucher des boulangers. Aujourd'hui, pour comprendre les dysfonctionnements de son entreprise, il s'immerge dans le quotidien de ses employés en se formant sous couverture. Il commence par apprendre le métier ...



## 19.55 : Hôtel de la plage



Série avec Bruno Solo, Jonathan Zaccàï...

L'été est enfin arrivé. Martin, Samia, Victor, Paul et les autres se retrouvent à l'Hôtel de la plage, entièrement rénové, pour le rituel tant attendu des vacances entre amis. Si la situation financière de Paul s'est améliorée depuis l'année dernière, ses affaires ne sont pas florissantes pour autant. Heureusement, Samia a décroché un emploi dans l'événementiel, ce qui permet aux Lopez de financer les congés de toute la famille.



## 19.50 : Passion patrimoine : Sur les rives de la Garonne



Culture Infos

Passion patrimoine : Sur les rives de la Garonne De sa source dans les Pyrénées espagnoles au vaste estuaire de la Gironde, la Garonne parcourt plus de 600 km à travers le Comminges, l'Agenais ou l'Entre-deux-Mers. L'apport de ses affluents - comme l'Ariège, le Tarn et le Lot, modifie sa physionomie. En hélicoptère, Didier ...



## 21.00 : Le cerveau d'Hugo



DOCUMENTAIRE - France (2012) - 1 saison

Le cerveau d'Hugo La France compte 600 000 autistes dont 100 000 enfants. Difficile à soigner, l'autisme a été déclaré grande cause nationale en 2012. Ce docu-fiction permet de mieux le connaître. Il raconte de sa naissance à ses 22 ans, l'histoire d'Hugo atteint d'une forme de cette maladie, le syndrome Asperger. La fiction est ...

## CLASSEMENT ITF "JUNIORS": INÈS IBBOU DANS LE TOP 50

**LA JOUEUSE** de tennis algérienne Inès Ibbou s'est hissée à la 45<sup>e</sup> place du classement mondial "junior", publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF), après un joli parcours au tournoi "Citta Di Santa Croce", de grade 1, disputé du 11 au 16 mai à Florence (Italie).

Ibbou (16 ans) pointait au 68<sup>e</sup> rang du classement mondial avant de participer à ce tournoi, où elle a atteint la demi-finale en simple, perdue devant la Russe Anna Blinkova (6-4, 6-3), et la finale du double également perdue.

Avant ce tournoi l'Algérienne a remporté le tournoi "Citta Di Pratto", de grade 2, organisé du 5 au 10 mai à Florence (Italie), en s'imposant devant la Russe Anastasia Potapova en finale.

Il y a un mois, Ibbou occupait la 152<sup>e</sup> place au classement mondial et c'est grâce à son sacre continental chez les U18, décroché le 10 avril au Caire (Egypte) qu'elle était remontée à la 93<sup>e</sup> place.

En pleine progression cette saison, Ibbou pourrait améliorer davantage son classement en récoltant d'autres points au cours des prochaines semaines, notamment, à travers sa participation au tournoi de Milan, cette semaine et Roland Garos à Paris dans quinze jours.

## MONDIAUX-2015 DE TAEKWONDO

### L'Iran et l'Espagne finissent fort

**L'IRAN**, avec une médaille d'or et deux de bronze, et l'Espagne, avec trois médailles d'argent, ont dominé la dernière journée des Championnats du monde de taekwondo, à Tchebiabinsk en Russie.

Avec trois défaites en finale, l'Espagne repart cependant frustrée, notamment la famille Calvo Gomez: l'aînée Eva a laissé l'or à la Japonaise Mayu Hamada, et la cadette Marta s'est inclinée face à la Turque Irem Yaman.

Au tableau des médailles, la Corée du Sud termine meilleure nation avec quatre titres, devant l'Iran (trois) et la Turquie (deux). La Russie, pays-hôte, a eu le plus de breloques (7) mais aucune du plus beau métal (deux d'argent et cinq de bronze).

## L'EX-CHAMPION DE TENNIS BOB HEWITT CONDAMNÉ À SIX ANS DE PRISON

**BOB HEWITT**, l'ex-champion de tennis australo-sud-africain reconnu coupable de viols sur des adolescentes dont il était l'entraîneur, a été condamné lundi à six ans de prison ferme et une amende pour financer une campagne contre la violence envers les femmes.

"Justice doit être faite même pour des accusés âgés, et même lorsque les crimes ont été commis de nombreuses années auparavant. Aucun violeur d'enfants n'a le droit de se cacher derrière son grand âge", a déclaré le juge Bert Bam de la Haute cour de Pretoria.

Agé de 75 ans, Hewitt avait été reconnu en mars coupable de deux viols et d'une agression sexuelle sur des adolescentes dont il était l'entraîneur dans les années 1980 et 1990. Des faits qui auraient dû lui valoir 20 ans de réclusion s'il était plus jeune, a souligné le juge.

Le juge a toutefois estimé que l'état de santé de l'ancien joueur, victime de plusieurs infarctus et de multiples opérations aux genoux, aux tendons d'Achille et aux épaules, justifiait une peine moins sévère, selon l'agence News 24.

R.S.

## DERNIÈRE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL FILLES

# Suspense et complot en vue ?

*Samedi prochain, on connaîtra, à l'issue de la dernière journée du championnat national de division 1 filles, les deux formations qui vont accompagner le CHB Bachdjarah en division inférieure.*



**A**vant cette ultime journée, quatre équipes sont concernées par les deux places pour la descente au charbon. Il s'agit du FC Mila (16 points), de l'OJS Constantine, l'ASFAK Constantine (14 points) et du HBC Gdyl avec 13 points. Aussi, ces quatre formations auront ce samedi, chacune, un test extrêmement important puisque les Miléviennes seront en déplacement chez le troisième au classement, en l'occurrence le FS Constantine, déjà en vacances. L'ASFAK se déplacera à Touggourt, qui a officialisé le maintien en division 1, et les deux autres équipes concernées, à savoir l'OJS Constantine (14 pts) et le HBC Gdyl (13 pts), vont devoir se rencontrer dans un match capital. Le vaincu risque de rejoindre les banlieusardes d'Alger en division inférieure.

Donc, c'est sur cette rencontre que tous les regards seront braqués, mais avant de parler du OJSC-HBCG, ouvrons une parenthèse pour saluer la sportivité et l'excellent comportement des filles du CHB

Bachdjarah lors de la dernière journée. En effet, condamnées depuis des semaines à rejoindre la division inférieure, les coéquipières de Rahma Senouci, qui recevaient à la salle d'El-Achour l'OJS Constantine (pourtant concernée par le maintien), ont joué le jeu et ont battu leurs adversaires par un tout petit but d'écart. Selon certaines indiscrétions qui restent à confirmer, il semblerait que l'équipe du CHBB n'ait pas voulu céder à la demande de l'équipe adverse quant à lui «offrir» les deux points de la rencontre.

Retour sur ce match à Constantine ! L'OJSC doit gagner pour sauver sa saison et sauver aussi la région constantinoise qui, l'année dernière, avait cinq représentants, et aujourd'hui ne se retrouve qu'avec trois. En face, les filles de Gdyl ne vont pas venir en touristes car elles aussi doivent revenir avec les points du succès pour se maintenir parmi les élitistes. Il n'en demeure pas moins que cette rencontre anime depuis des jours les débats dans les milieux sphériques de la petite

balle, concernant notamment la paire d'arbitres qui va officier cette rencontre importante. Cette paire issue de la Ligue de Blida (Sebti-Abdouzi) est rejetée par les dirigeants de Gdyl qui pensent qu'un coup se prépare pour faire gagner l'adversaire. Pour Farouk Si Amar, dirigeant au sein de la formation du HBCG, il n'est pas question que cette paire d'arbitres officie cette rencontre importante. «Nous allons écrire à l'instance fédérale pour refuser cette paire et nous programmer une autre paire. Quelque chose se tisse contre nous et au profit de l'OJSC car nous sommes tous les deux concernés par la relégation », nous a-t-il déclaré hier.

Said Lacette

### PROGRAMME DES RENCONTRES

Samedi  
OJSC - HBCG  
ESFORT - ASFAK  
HBCB - GSP  
RJA - HBCFA  
HHBS - CHBB

## HANDISPORT/COUPES D'ALGÉRIE

# Plusieurs finales en fin de semaine à Chéraga

**LA DIRECTION** de l'organisation sportive (DOS) de la fédération algérienne handisport (FAH) organise vendredi et samedi à la salle OMS de Chéraga (Alger), les finales des coupes d'Algérie des sports collectifs, saison 2014-2015.

Les finales concernent les disciplines de goal-ball (hommes), handisbasket (hommes et dames), football visuels et football inadaptés (hommes), alors que les finales de la coupe d'Algérie de judo aura lieu vendredi à la salle OMS de Khemis El Khechna.

"Le gros des éliminatoires et finales aura lieu à salle omnisports de Chéraga qui offre de bonnes commodités pour l'organisation de telles manifestations sportives", a indiqué le DOS, Ait Said Mansour, ajoutant que les meilleures conditions seront réunies pour la réussite des deux journées qui clôtureront la saison sportive de presque toutes les disciplines collectives.

La journée de vendredi sera donc consacrée aux demi-finales du football visuels (le matin), alors que l'après midi (15h00) sera réservé à la finale. Le tirage au sort des demi-finales se fera le jour même du coup d'envoi et réunira les clubs de Souhoub Laghouat et Allia Laghouat, Tizi Ouzou et Oued S'li.

La finale du football inadaptés aura lieu vendredi à 16h00 et opposera Nadjah Biskra à El Manar Bab Ezzouar, alors que la journée sera clôturée par la finale de la discipline de goal-ball (hommes) qui mettra aux prises le champion d'Algérie en titre, Iness Alger centre à l'Olympic de Batna.

Dans la même journée seront disputées, à Khemis El Khechna, les finales de la coupe d'Algérie de judo (hommes et dames). Douze clubs, avec un effectif de six athlètes au maximum, sont inscrits pour la compétition qui concernera dix catégories de poids. La journée de samedi (23 mai) sera entamée à 14h00, par la finale du volley-assis (hommes). Une rencontre qui opposera l'équipe oranaise "Mohamed Boudiaf" (détentrice de tous les titres depuis des années dont le champion de la saison en cours 2014-15, au club de Rajaa de Batna.

En Handisbasket (hommes), la finale, prévue à 18h00, réunira les éternels rivaux, Nour M'Sila (détenteur du titre de championnat) à l'IR Boufarik, considéré comme des meilleurs clubs algériens depuis quelques années déjà.

Chez les dames, huit clubs prendront part, vendredi matin, aux quarts de finale de la coupe handisbasket, qui désigneront les demi-finalistes, puis les finalistes dans la même journée, tandis que la finale (dames) aura lieu samedi à partir de 16h00.

Il est à rappeler que, plusieurs disciplines ont bouclé leur championnat et ont désigné les champions de la saison 2014-2015, à l'image du club de Moubayaa Mascara (champion d'Algérie en football inadaptés), Dahra Mostaganem (championne en goal-ball dames), Ouargla (championne en handisbasket dames) et Ansar Sétif, champion d'Algérie en tennis de table.

Le play-off (finale) du championnat d'Algérie de football visuel aura lieu le 30 mai 2015 à Laghouat.

CONSÉQUENCE DU DÉCLIN DES ROUGE ET NOIR : REBOUH HADDAD LIMOGES OTTO PFISTER À DEUX ROUNDS DE LA FIN

## Soustara dans tous ses états

*Conséquence du déclin des Usmistes dans la dernière ligne droite du championnat caractérisé par la défaite à Saoura et le match nul enregistré à domicile face au MOB lors de la dernière journée, la direction du club de Soustara, par l'intermédiaire de son président Rebouh Haddad, est passée à l'acte en limogeant l'entraîneur Otto Pfister et le préparateur physique Armand Séné.*



**S**elon la même source, via le site internet du club, l'entraîneur adjoint de l'Allemand, Bilel Dziri, a échappé aux foudres présidentielles. L'ex-capitaine emblématique des Rouge et Noir et du Nasria en revanche a demandé d'être déchargé de la gestion de l'équipe première. C'est le trio composé de Mounir Zaghdoud, Mahieddine Meftah et Hadj Adlane qui dirigera le club jusqu'à nouvel ordre.

Soustara est dans tous ces états à deux rounds du baisser de rideau. Et pour cause, le champion sortant en titre de tous les paradoxes est en train de jouer avec le feu. Son avenir parmi l'élite est loin d'être assuré. Qualifié en phase de poules de la plus prestigieuse des compétitions continentales avec panache, les Rouge et Noir se retrouvent dans une situation des plus compliquées en championnat national Mobilis Ligue 1. En effet, et à la grande déception des leurs, ils sont aujourd'hui dans l'œil du cyclone. Pour preuve : deux victoires seulement sur treize matchs lors de la phase retour. Un bilan des plus catastrophiques pour une équipe ayant le statut de champion en titre sortant, avec un budget des plus fournis de l'élite et un

effectif des plus talentueux. En concédant un autre match nul à domicile face au MOB, alors qu'ils étaient censés vaincre pour augmenter leurs chances de figurer sur le podium, les Usmistes se sont compliqués la tâche pour le reste du parcours. Deux points perdus à l'issue d'un match qu'il fallait absolument gagner pour se racheter de la dernière déconvenue enregistrée à Béchar contre la JS Saoura, pourtant joué à huis clos. C'est dire la déception et la colère affichées par les supporters au coup de sifflet final de l'arbitre Amalou, irréprochable encore une fois. A défaut de grives, les Rouge et Noir se contenteront de merles. Il s'agira pour eux de se surpasser pour sauver leur peau et éviter le pire. Triste scénario pour le champion en titre, qui a énormément déçu les siens malgré sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Et pourtant, tout avait bien commencé pour les Algérois qui, bien que privés de trois éléments clés, Belaïli, Chafai et Khoualed, ont réussi à faire la différence juste avant la demi-heure de jeu. Mais c'était compter sans une solidarité sans faille, en seconde période, des visiteurs.

Une égalisation des Béjaouis qui est venue tout remettre en cause alors qu'il y avait de la place pour tuer le match en première mi-temps par Ferhat et Nadjji. Un scénario, des regrets et le doute qui s'installe. Du pain sur la planche pour le nouveau trio désigné à la place de l'Allemand. Le néo-staff usmiste, pris par le temps, est appelé à revoir sa copie pour se racheter lors de la prochaine journée à Oran, chez l'ASMO, qui est également dos au mur et est logée à la même enseigne avec 38 points, soit à trois unités seulement du premier reléguable. Donc, c'est une formation oranaise condamnée à gagner avant de se rendre dans l'enfer d'El-Eulma, où Babya jouera le match de sa vie lors de la dernière journée du championnat. C'est dire ce qui attend les Usmistes en cette fin de parcours, d'autant que l'ultime sortie de la saison à domicile les mettra aux prises avec un autre candidat exposé au purgatoire, l'ASO en l'occurrence. Les cardiaques n'ont qu'à s'abstenir de suivre cette fin de parcours de leurs favoris, dont une bonne partie des joueurs est déjà dans le viseur des ultras et du premier responsable Hadad.

S. S.

### USM ALGER : FIN DE SAISON POUR ABDELAKDER LAIFAOUI

**LE DÉFENSEUR** central des "rouge et noir" rejoint ainsi à l'infirmerie son compère en défense Farouk Chafai, alors que le milieu offensif, Youcef Belaïli, souffrant d'une elongation à la cuisse, est incertain pour les deux derniers matchs de la saison. L'USMA a enregistré lundi le limogeage de son entraîneur allemand, Otto Pfister, survenu deux jours après la contre-performance concédée à domicile face au MO Béjaïa (1-1), dans le cadre de la 28e journée. La direction a confié l'intérim aux trois anciens joueurs de l'USMA, Mounir Zaghdoud, Mahieddine Meftah, et Hadj Adlene.

### LIGUE 1 ET 2 (SANCTIONS) :

Les présidents de l'O Médéa et du CR Belouizdad suspendus pour six mois

**LE PRÉSIDENT** de l'O Médéa, Mahfoud Boukhalhal a été suspendu pour six mois avec une amende de 100.000 DA pour comportement anti sportif et propos injurieux portant atteinte aux officiels de match de son équipe sur le terrain de l'USM Blida (1-1), vendredi dernier pour le compte de la 29e journée du championnat de Ligue 2 algérienne de football. Outre cette sanction applicable à partir du 17 mai, le premier responsable de l'OM devra s'acquitter d'une amende de 100.000 DA, indique mardi la Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie. La même sanction de suspension de six mois a été infligée au président du CR Belouizdad (L 1), Rhéda Malek, mais dont trois mois avec sursis, ainsi qu'une amende de 100.000 DA. Au patron belouizdadi, la commission de discipline lui reproche son "manquement à l'obligation de réserve", précise la LFP. Pour sa part, l'entraîneur du RC Arbaâ, Mohamed Mihoubi, s'en est sorti avec une mise en garde et une amende de 100.000 DA après les "précisions et les démentis qu'il a apportés aux différentes déclarations qui lui ont été attribuées par les médias", à l'issue du match de son équipe face à la JS Kabylie (0-0), samedi dernier dans le cadre de la 28e journée du championnat de Ligue 1.

### COUPE INTER-POLICE DE FUTSAL :

L'équipe de Sétif se qualifie pour la finale

**L'ÉQUIPE** de la sûreté de wilaya de Sétif, représentant de la région Est du pays, s'est qualifiée, lundi à Ouargla pour la finale de la coupe inter-police de futsal, au titre de la saison sportive 2014/2015. Cette qualification a été obtenue après avoir battu en demi-finale, à la salle omnisports de Rouissat (Ouargla), l'équipe du service régional de Police des frontières d'Ouargla, représentant de la région Sud-est, sur un score de quatre à zéro. Lors de ce la cérémonie de coup d'envoi de cette rencontre, le chef de la sûreté de wilaya d'Ouargla a appelé les deux équipes au fair-play. La finale de la coupe du DGSN, prévue le 3 juin prochain à Tlemcen, mettra aux prises l'équipe de Sétif au vainqueur du match opposant le représentant de la région de l'Ouest du pays et la sélection représentant les différentes directions de la sûreté nationale.

## 28<sup>e</sup> TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL D'ISTRES (FRANCE)

### Les U13 de la TRBB au rendez-vous

**LES BAMBINS** de la glorieuse équipe de la Taliaa Ryadhia Bala-diate Bab El-Oued (TRBB) prendront part à la 28e édition du tournoi international qu'organise la formation du Football Club Istres Rassuen, du 23 au 25 mai 2015.

C'est un tournoi qui rassemble diverses équipes de jeunes footballeurs venus des quatre coins du monde pour édifier ce rassemblement fraternel entre les peuples et montrer aux plus âgés que le football est une fête avant tout. Pour cette 28e édition, pas moins de 16 équipes participantes des U13 (nés en 2002 et 2003) seront de la partie. Il s'agit du FC Istres Rassuen (1), FC Istres Ouest Pce, TRBB Bab El-Oued (Algérie), Stade Zaghouanais (Tunisie), FC Bourgogne (Casablanca - Maroc), FC Dakar (Sénégal), Radolfzell (Allemagne), Igea Marina (Italie), Bellaria (Italie), FC Nivolet (Savoie), FC Toulouse, Cheminots d'Avignon, FC Istres Rassuen (2), Stade Marocain (Rabat - Maroc), FC Rouguière (Marseille) et Wasquehal (Lille).

Pour revenir à la formation des U13 de la TRBB, il faut avouer que c'est une très bonne occasion d'aller se frotter aux équipes étrangères, d'autant que c'est un tournoi internationalement reconnu et qui regroupe des équipes fort intéressantes. Les jeunes footballeurs de la TRBB quitteront Alger demain, sous la houlette

de leur jeune entraîneur Lyès Larbaoui, qui reste un spécialiste de la formation, lui qui surveille pleinement ses jeunes bambins, aussi bien lors des séances d'entraînement qu'en dehors des terrains. Les U13 de la TRBB seront emmenés par leur avant-centre Sid Ahmed Nazim Guerroudja, véritable perle qui fera certainement parler de lui lors de ce tournoi, lequel débutera le 23 mai prochain, mais aussi grâce à d'autres joueurs très techniciens. La délégation sera conduite par Mehdi, le président de l'ASC/TRBB, qui nous a déclaré, juste avant le départ des jeunes footballeurs pour Istres, que l'objectif dans ce tournoi sera d'abord la représentativité du football algérien, notamment chez les très jeunes, puis laisser une très belle image de marque en matière de compétition et résultats.

Une fois sur place, l'équipe de la TRBB aura tout le temps de récupérer et de savourer un peu la beauté du coin, et c'est samedi que toutes les équipes participantes se regrouperont devant la mairie d'Istres pour le défilé traditionnel de toutes les équipes, à partir de 14 h. Les équipes participantes traverseront le centre-ville avant de rejoindre le stade Roland-Cauché, qui sera le théâtre de ces joutes amicales.

Said Lacôte

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADDITIONNELLEMENT au communiqué du COA, j'ai l'honneur de vous transmettre le programme de la 4e rencontre du réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs (REMMOS) qui aura lieu à Alger du 20 au 23 Mai 2015.

### 1er jour

L'ouverture officielle des travaux de la 4e ren-

contre Euro méditerranéen :  
- Date : Mercredi 20 Mai 2015  
- Lieu : Hôtel Hilton salle ROSA à 17h00.

### 2e jour

Journée d'information «des référents formation» des Fédérations sportives  
- Date : Jeudi 21 Mai 2015  
- Lieu : Siège du COA à partir de 10h00

### 3ème jour Résultats des travaux

- Date : Vendredi 22 Mai 2015  
- Lieu : Hôtel Hilton de 8h00 — 12h00

### 4ème jour

Conclusions de la 4ème rencontre du  
- Date : Samedi 23 Mai 2015  
- Lieu : Hôtel Hilton de 8h00-11h00

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORANA				
	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Aqr	Maghrib	Icha
	03:33	12:26	18:16	19:37	21:12	03:40	12:30	18:19	19:41	21:14	03:53	12:44	18:34	19:56	21:30	04:04	12:35	18:16	19:38	21:01	04:02	12:51	18:40	20:01	21:34	04:08	12:56	18:45	20:06	21:38	04:12	12:59	18:47	20:08	21:40

**LE JEUNE** N° 5176 - MERCREDI 1<sup>er</sup> CHAABANE 1436

# INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

Météo

Alger	21°	14°
Oran	26°	15°
Constantine	25°	10°
Ouargla	42°	19°

## IL EST L'UN DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS DE SPORTS EXTRÊMES AU MONDE

# Le FISE fait escale à Alger du 3 au 6 juin

*L'une des plus grandes compétitions des sports extrêmes au monde, le FISE (Festival international des sports extrêmes), s'invite à Alger du 3 au 6 juin à l'esplanade Riadh El Feth.*

Cette halte rentre dans le cadre de la tournée mondiale du FISE World Series où six villes seulement à travers le monde ont été retenues, dont Alger du 03 au 06 juin, une première pour l'Afrique et le monde arabe. Plusieurs participants issus de 15 nationalités différentes y sont attendus, ils se défieront dans six disciplines : BMX SPINE RAMP, le Freestyle Motocross, le Skateboard, le BMX Flat et le BMX Dirt. Pour le FISE DemoStop Alger, les organisateurs tablent sur plus de 150 000 visiteurs. L'événement sera retransmis sur les chaînes de télévision partenaires en live simultané sur l'ENTV et MCS (France). 10h de live sont également prévues sur les ondes des radios Jil FM et El Bahdja, ainsi qu'une forte présence de médias étrangers avec plus de 15 journalistes étrangers accrédités. Le Festival international des sports extrêmes a vu le jour en 1997 en France et, depuis, il enflamme chaque année les plus grandes villes de la planète ; il est même considéré comme le deuxième plus grand regroupement sportif après le tour de France. Mohamed Aïb, l'organisateur du FISE DemoStop Alger, a exprimé sa fierté d'avoir réussi le pari de faire venir le FISE à Alger. «C'est

une fierté pour nous en tant que premier pays africain et arabe à organiser un tel événement». Il explique aussi la volonté de montrer au monde entier que l'Algérie est capable d'organiser un grand événement sportif hors football. L'événement verra également la participation de trois ambassadeurs de marque : le triple champion du monde de roller, Taïg Khris il est le véritable porte-drapeau de la street culture et le sportif le plus titré dans le monde des sports extrêmes ; né à Alger, il a toujours été attaché à ses racines algériennes et compte promouvoir et développer cette discipline en Algérie. L'autre ambassadeur de marque est Lamine Fathi, l'un des sportifs les plus doués de sa génération ; il est champion de roller sur rampe. Wassim Benslimane dit «Wass», qui n'est plus à présenter en Algérie, champion du Freestyle football, sera également de la partie. Les amateurs et les novices pourront également participer à l'événement en tentant leur chance aux qualifications ouvertes au public dans la section amateurs. Plusieurs animations sont prévues en marge de l'événement dont deux concerts exceptionnels gratuits. On aura droit à la présence du célèbre rappeur Lil Jon sur le sol algérien. Il est l'un des



B. Noufel/Lil

plus grands rappeurs et DJ à l'échelle mondiale ; il va mixer ses plus grands tubes tout au long de la dernière journée de la compétition. Pour la dernière soirée, le groupe algérien Djmawi Africa viendra interpréter ses tubes afin de clôturer de la plus belle des manières la manipulation.

Nassim Mecheri

### ILS COÛTERONT 200 MILLIONS D'EUROS

L'Algérie va acquérir 17 autorails chez Alstom

L'ALGÉRIE va acquérir prochainement 17 autorails pour un montant de près de 200 millions d'euros auprès du groupe français Alstom, a annoncé hier le directeur général de la société des transports ferroviaires (SNTF). La compagnie algérienne avait présélectionné Alstom en août 2014 pour l'acquisition de ces automotrices de type grande ligne, a précisé Yacine Bendjaballah. «Nous allons acquérir très bientôt 17 autorails Coradia d'Alstom pour un montant de 21 milliards de dinars (200 millions d'euros environ)», a-t-il déclaré à la radio nationale. Ces nouveaux équipements roulants doivent être mis en service à partir de 2016 pour relier Alger aux principales villes du pays, selon Bendjaballah.

## INSTITUT FRANÇAIS D'ALGÉRIE

# Lancement des deuxièmes appels à projets 2015

L'INSTITUT français d'Algérie, dans le cadre de sa politique de coopération et d'action culturelle, apporte son soutien aux initiatives privées par le biais d'appels à projets. Pour la deuxième fois cette année, les appels à projets culturels et universitaires sont lancés simultanément pour leur assurer une meilleure visibilité. **Appel à projets culturels et artistiques :** Cet appel à projets vise à favoriser l'émergence de jeunes talents et à aider les structures associatives et les projets novateurs dans le domaine de la création contemporaine. Les subventions portent sur une aide à la création artistique ou une aide à l'organisation de manifestation culturelle ou artistique et représentent de 3 à 5000€ par projet. **Appel à projets universitaires :** L'appel à projets de l'Institut Français d'Al-

gérie vise à soutenir des projets de collaboration universitaire ou de recherche entre un établissement français et un établissement algérien. Ces projets doivent concerner l'une des thématiques suivantes :  
 - La protection de l'environnement et le développement durable (lutte contre le réchauffement climatique, énergies renouvelables, protection du milieu marin et du littoral, risques naturels, etc.)  
 - Le développement du numérique  
 - Les questions d'économie et d'emploi  
 - Le développement de formations universitaires innovantes et en particulier les formations professionnalisantes.  
 - L'appui à la recherche et la valorisation de la recherche  
 - Les usages du français en Algérie  
 - Le patrimoine (historique, mémoriel, archéologique, etc.)

Publicité

Le Ministère de la Santé, de la Population, et de la Réforme Hospitalière

## Le chemin de la prévention

**Esplanade RIADH EL FETH**  
du 14 au 21 Mai 2015

Mettons du cœur pour la santé et le bien-être

Pour plus d'informations, veuillez contacter le 01 Vert 00 34

## Le trait de Sidou

L'ÉTÉ S'ANNONCE TRÈS CHAUD CETTE ANNÉE...